

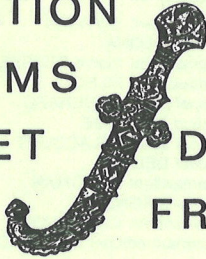
35° ANNÉE - N° 119 - PÉRIODIQUE

DÉCEMBRE 1990

LA KOUUMIA

BULLETIN DE LIAISON DE

L'ASSOCIATION DES ANCIENS
DES GOUMS MAROCAINS
ET DES A.I.
EN FRANCE



Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 - «J.O.» du 1^{er} mars 1958

23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 PARIS - Tél. : 48.05.25.32

N° Commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-1972 — Routage 206

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

FONDATEURS

Général LAHURE (†), Léonard GARRY (†), Pierre DURAND (†)

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Général d'armée A. GUILLAUME (†), généraux GAUTIER (†) (4^e G.T.M.), LEBLANC (†) (1^{er} G.T.M.), BOYER de LATOUR (†) (2^e G.T.M.), MASSIET du BIEST (†) (3^e G.T.M.), PARLANGE (†) (4^e G.T.M.), de SAINT-BON (†) (3^e G.T.M.), TURNIER (†) (2^e G.T.M.), SORE (†) (G.T.M.-E.O.), colonel FLYE-SAINTE-MARIE (†), colonel LUCASSEAU (†).

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (†), Georges CROCHARD (†), général MELLIER (†), André MARDINI.

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX D'HONNEUR

Jacques OXENAAR (†), colonel Jérôme de GANAY, colonel Guy de MAREUIL (†), colonel Georges GAUTIER (†).

MEMBRES D'HONNEUR

Colonel BAL MADANI, colonel Jean SAULAY †.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Membres :

MM. le général André FEAUGAS, Georges BOYER de LATOUR, Mme BRAULT-CHANOINE, MM. Claude de BOUVET, Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Jean-Baptiste EYHARTS, Jérôme de GANAY, Mme GARRET, Pierre LE CHAIX, le général LE DIBERDER, Marc MERAUD, Léon MERCHEZ, Henry MULLER, André NOEL, André PICARDAT, Pierre PREMOLI, Maurice RAULT, M. Pierre REVEILLAUD, Jean de ROQUETTE-BUISSON, le général Jean WARTEL.

BUREAU

Président	Général FEAUGAS	Tél. : 57 40 40 02
Vice-Président	Léon MERCHEZ	Tél. : (1) 42 28 31 02
Secrétaire général	Jean de ROQUETTE-BUISSON	Tél. : (1) 47 63 36 65
Trésorier	Henry MULLER	Tél. : (1) 48 47 11 42
Conseiller relations publiques	André NOEL	Tél. : (1) 47 04 99 20

SECTIONS

b) Membres de droit : MM. les présidents des sections de :

Aquitaine	Commandant SERVOIN	Tél. : 56 80 47 44
Corse	Xavier COLONA	Tél. : 95 65 01 64
Languedoc	Commandant Pierre BRASSENS	Tél. : 61 62 82 28
Marseille	Commandant FILHOL	Tél. : 75 01 35 26
Nice - Côte d'Azur	Colonel Georges BERARD	Tél. : 93 81 43 78
Ouest	Renaud ESPEISSE	Tél. : 99 97 05 44
Paris - Ile-de-France	Colonel Jean DELACOURT	Tél. : (1) 39 51 76 68
Pays de Loire	Colonel DELAGE	Tél. : 41 88 05 11
Pyrénées	Commandant GUYOMAR	Tél. : 59 02 81 09
Rhône-Alpes	Colonel MAGNENOT	Tél. : 74 84 94 95
Roussillon - Bas Languedoc	Commandant CAMRRUBI	Tél. : 62 37 00 11
Marches de l'Est	Lieutenant-colonel J. VIEILLLOT	Tél. : 29 65 76 57

Association des descendants : commandant Georges BOYER de LATOUR Tél. : 94.76.41.26

Commission financière : André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : colonel DELAGE, commandant ~~BALEONEAU~~, Mme André PASQUIER.

Entraide : Mme BRAULT-CHANOINE.

Secrétariat : 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris. Tél. : (1) 48.05.25.32. — C.C.P. Paris 8813-50 V.

Porte-drapeau : Pierre PREMOLI.

Cotisation : annuelle, 150 F; cotisation seule, 50 F.

Pour tout changement d'adresse, envoyer 3 F en timbres-poste.

Permanence : mardi et vendredi, de 15 heures à 18 heures au siège.

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à

M. le secrétaire général de la Koumia, 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris.

Téléphone : pour appeler Paris et la région parisienne de la province, faire le 16-1, puis le numéro à 8 chiffres.

Réunion amicale mensuelle : chaque 3^e mardi du mois, de 16 heures à 18 heures, au siège :

23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris - Métro : Oberkampf ou République.

SOMMAIRE

Pages

ÉDITORIAL	3
CONSEIL D'ADMINISTRATION	
– Procès verbal du Conseil d'Administration de la Koumia	4
– Procès verbal du Conseil d'Administration de l'Association des Descendants	9
– Renouvellement du Conseil d'Administration de la Koumia	12
– Prochaine réunion du Conseil d'Administration	13
ACTIVITÉS DE LA KOUMIA	
– Cérémonie à Aubagne pour le 40 ^e anniversaire des combats de Caobang	14
– Allocution prononcée par le Général LE CORRE commandant la Légion	15
– A propos du livre «Notre ami le Roi»	16
– Message du Roi du Maroc à l'Unesco	17
ACTIVITÉS DES SECTIONS	
– Ouest	19
– Pays de Loire	20
– Roussillon - Bas Languedoc	20
– Marseille	21
– Paris - Ile de France	22
– Fusion section Alsace et Vosges	22
– Aquitaine	23
– Réunion des descendants	23
CARNET	
– Carnets - Descendants	25
IN MEMORIAM	
– Jean-Paul RIVIERE	26
– Plaque apposée sur la tombe du Général LEBLANC par les amis du 1 ^e G.T.M.	26
TRIBUNE DE L'HISTOIRE	
– La pensée politique de LYAUTEY par G. de TARDE	27
– Irak : logique de calendriers, cycles de tradition par J. Harmel	34
– La visite du Sultan aux Beni Hakem en 1893 par Pierre PREFOL	40
ARTICLES DIVERS	
– Retour au Sagho par Jacques GERARDIN	44

	Pages
– En dansant le LAM VONG (souvenir au Laos) par P. AZAM	50
– Encore les Djinns par R. DUPUCH.	51
– Poème	52

BIBLIOGRAPHIE

– Histoire des A.I.	53
– Homme des Djebels du Docteur H. DUPUCH.	54
– Les sept printemps de Fes du Docteur SECRET	55
– La guerre d'Algérie de Pierre GOYET	56
– Vingt cinq ans de combat de l'Armée Française	58
– Etre Officier aujourd'hui par Christian DESTREMEAU	59
– Une France de toutes les couleurs	60
– Précision	60

AVIS DIVERS

– Prisonniers du VIET MINH (circulaire d'application de la loi du 31 décembre 1989)	61
– Drap tricolore sur le cercueil des Anciens Combattants	61
– Institution Nationale des Invalides	62

7° RECTIFICATIF A L'ANNUAIRE	63
---	----

A NOS CORRESPONDANTS

Pour bénéficier des tarifs postaux préférentiels et de certains allègements fiscaux accordés du fait de son inscription à la commission paritaire, le bulletin de liaison doit impérativement paraître 4 fois par an (entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre) le dernier numéro de l'année doit être remis à la poste avant le 31 décembre.

*Pour cela il est nécessaire que les articles, **communiqués et avis divers parviennent à la Koumia le 15 du 2^e mois de chaque trimestre (15 février, 15 mai, 15 août, 15 novembre)** car les délais de fabrication du bulletin sont d'environ 1 mois (préparation, première lecture des épreuves et correction, relecture avant le bon à tirer) et la Koumia ne dispose pas de personnel permanent.*

MERCI D'AVANCE.

EDITORIAL

Pour la 13^e fois consécutive, et sans doute la dernière, je profite avec plaisir du créneau qui m'est accordé dans ce bulletin pour adresser à vous tous : membres de la Koumia, Descendants, familles et amis, mes vœux les plus cordiaux pour l'année nouvelle.

Je souhaite que 1991 voit enfin se réaliser la symbiose souhaitée par tous entre notre association et celle de nos Descendants, rendue de plus en plus nécessaire en raison des «ravages du temps».

Notre prochaine assemblée générale, où qu'elle se tienne, devra, par un léger aménagement de nos statuts, être celle de l'UNITE.

Celle-ci réalisée permettra à la Koumia de prendre un nouvel élan grâce à l'apport dynamique de nos «jeunes» qui ont commencé de faire leurs preuves.

Témoignons leur notre confiance, soutenons leurs efforts, et nous conjuguons nos réussites.

N'attendons rien de l'avenir mais espérons tout de lui, c'est tellement plus beau.

*Une vie est faite pour s'augmenter, apprendre, découvrir.
N'est-ce pas le sens profond de notre devise Zidou l'goudem!*

FEAUGAS

CONSEIL D'ADMINISTRATION de la KOUMIA

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU MARDI 16 OCTOBRE 1990

Le Conseil d'Administration de la Koumia s'est réuni le 16 octobre 1990 au Cercle Napoléon, Caserne de la Gendarmerie, 1, Place Baudoyer, à 18 heures.

Etaient présents : Le général Feaugas, M. Reveillaud, le Général Lediberder, le Général Wartel, MM. Merchez, de Roquette-Buisson, Muller, Delacourt, Rault, Merand, Noel, Delage, De Chaunac, Mikcha, Dumont, Eyhardts, De Ganay, Mme Pasquier.

Etaient excusés : Mme Brault, MM. Premoli, Servoin, Filhol, Espeisse, Camrubbi, Vieillot.

Sur 20 administrateurs, le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer régulièrement. Le Président ouvre la séance en évoquant la mémoire de nos camarades disparus depuis l'A.G. de juin 1990.

- Colonel Bertot, Capitaine Audoux, Adjudant-Chef Muller René (le 19 sept. 90), Madame Barbey D, Jacques Pomet D, Madame Valette D, et fait observer une minute de silence.

Puis il passe à l'examen de l'Ordre du Jour.

I - SITUATION FINANCIERE

Sans être catastrophique, elle devient préoccupante par baisse régulière de l'avoir total. En 1987 :

528.237

1988 : 522.451

1989 : 545.606

1990 : 415.186

Cette baisse a été la conséquence du déménagement de notre siège, de la baisse de la Bourse, de l'augmentation du montant des charges, des frais de publication du bulletin (34.000 F par bulletin), cela malgré une gestion scrupuleuse de M. Muller, trésorier avec lequel le GL Feaugas et le bureau sont parfaitement solidaires.

II - EFFECTIFS

Il semble y avoir une certaine stabilité. L'effectif se maintient à 1199, soit :

868 Goumiers

226 Veuves

105 Amis.

III - COMPTE-RENDU DE L'A.G. 1990

Le bilan se traduit par un déficit de 1 296 F. Toutefois le Conseil Général du Rhône ayant attribué une subvention de 3 500 F, cette dernière a été envoyée au Colonel Magnenot et la section qui a organisé la manifestation récupère ainsi 1 700 F.

Un compte-rendu détaillé établi par le CI Magnenot sera transmis à celui qui organisera la prochaine A.G.

IV - BOURSES ET AIDES FINANCIERES

Madame Brault, fatiguée, n'a pû assister à cette réunion. Actuellement, nous aidons : Aïcha à Nancy (7 500 F) par l'intermédiaire du Col. Vieillot. Amraoui (à Paris) soutenu par le GL Renault.

Nous avons une demande de la part des Colonels Alby et Harmel, pour un marocain Ahmed Mda à Toulouse. Il poursuit des études supérieures d'anglais. Il a obtenu un DEA et prépare le doctorat.

Sur la demande du GL Feugas, le Conseil de la Fondation a accepté lors de son C.A. du 16.12.89, que les bourses soient dorénavant prises sur son budget. Celui de la Koumia sera allégé d'autant.

La situation florissante de la Fondation est due aux divers placements, aux entrées du Musée, qui réglent à peu près toutes les dépenses ordinaires du Musée. Tout le produit du portefeuille reste en bénéfice et est réinvesti chaque année.

V - ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

a) Le Temps du Maroc.

La Koumia avait donné son accord pour participer aux diverses manifestations concernant «Le Temps du Maroc» d'octobre 90 à mars 91.

Depuis, un certain nombre d'incidents sont intervenus entre la France et le Maroc. A noter en particulier le livre «Notre ami le Roi» de Gilles Perrault, sorti chez Gallimard, qui a déclenché une réaction négative du Roi du Maroc en faveur de ce projet.

Des firmes françaises ont de ce fait, également abandonné leur projet de soutenir ce programme qui est suspendu sine die.

Conséquence directe pour la Koumia : il parait difficile de demander au Roi du Maroc l'autorisation de tenir notre A.G. au Maroc en 91. (41 adhérents ont répondu oui contre 15 non).

Le projet est donc reporté. Cependant, M. de Chaunac propose de prendre personnellement de nouveaux contacts et fera connaître la réponse de Rabat avant le 31.12.90.

b) Participation effective des Descendants à la vie de la Koumia.

Il faut envisager la nécessité de passer le relais à nos descendants. Or, le Ministère de l'Intérieur n'a pas accepté notre proposition d'association commune formulée en 89.

Les Descendants nous ont par contre proposé lors de leur dernière assemblée de les accepter à la Koumia comme «Amis». Mais ceux-ci n'étant pas Membres Actifs, ne peuvent faire partie du Conseil.

Le Président propose donc de modifier l'article 5 de nos Statuts en ajoutant... «leurs veuves et leurs descendants». Anciens, descendants et veuves pourront ainsi entrer au Conseil s'ils le désirent.

c) Notre ami Fougrouse a fait une intéressante conférence sur l'«Irak» à Toulouse. Le Président suggère de la refaire à l'occasion de la réunion de février 91 du C.A.

d) Les jeunes de la section Marseille-Provence ont organisé au LUC en Provence, une réunion-exposition de photos du Maroc.

Le Président souhaite qu'il soit envisagé de refaire une telle exposition à Montsoreau ou à Paris. Pour Paris, il faudrait prendre contact avec Madame Chabert, Direction des Affaires Artistiques de Paris, Hôtel d'Albret, rue des Francs-Bourgeois, fille de notre ami Maître Reveillaud.

e) Stèle du Maréchal Juin.

Rien de nouveau; l'évolution du projet est suivie par le Secrétaire Général.

f) Nécropole de Fréjus.

L'inauguration devait avoir lieu le 3 novembre 1990. Mais aucun document officiel ne nous est encore parvenu.

VI - ASSEMBLEE GENERALE 1991

Compte tenu des incidents récents provoqués par certaines publications, une A.G. au Maroc ne semble pas envisageable en 91. Lors de voyages effectués par certains d'entre nous des contacts pourraient être pris pour concrétiser plus tard ce projet.

Les Pyrénées pourraient accueillir une A.G. Il n'y a rien eu dans cette région depuis 1976. Les dates retenues sont les 25 et 26 mai 91.

Compte tenu du franc succès obtenu par la réunion organisée au LUC le 7 octobre en commun Koumia-Descendants, ces derniers pourraient peut-être organiser la prochaine A.G. dans la région Toulon-Le Luc-Fréjus. Une décision devra être prise avant le 01.01.91.

VII - LA FONDATION

Sa situation financière est excellente : en 89 535.386
 en 90 579.940
 contre 475.786 pour la Koumia, ce qui explique le projet de prise, désormais, en charge par la Fondation des bourses jusqu'ici payées par la Koumia.

Le monument de la Croix des Moinats (y compris le terrain sur lequel il s'élève), représente au minimum 3 à 4 000 F de frais d'entretien annuels qui pourraient être pris en charge par la Fondation. Cette proposition sera présentée au C.A. de la Fondation à sa réunion de décembre 90.

VIII - QUESTIONS DIVERSES

a) Démission de M. Merchez, vice-président, pour raison de santé. Le Président propose de le nommer vice-président d'honneur à l'A.G. prochaine, pour services rendus depuis de nombreuses années, tant comme Président de la section de Paris qu'administrateur et membre du bureau.

Le bureau étant à renouveler à la prochaine A.G. l'élection d'un nouveau vice-président ne s'impose pas dans l'immédiat. Elle sera effectuée à cette date.

b) Appel aux candidatures pour la formation du futur Conseil.

Les membres du Conseil actuel, rééligibles, donneront leur démission globale afin de provoquer de nouvelles candidatures à adresser pour le 31.01.91 au Secrétaire.

c) Le monument du Col. du Teghime, en Corse, avait été barbouillé par des membres du FLNC. Après contact pris avec M. Colonna, président de section, le monument est repeint et tout est correct, ce qui est confirmé par le GL Le Diberder qui s'y est rendu récemment.

d) Manifestation commémorative le 6 octobre à Aubagne, au PC de la Légion Etrangère, des combats de la RC4.

Le Général Le Corre, commandant la Légion a parfaitement organisé la manifestation à laquelle ont participé les fanions des 1^{er}, 3^e et 11^e Tabors, autour desquels s'étaient regroupés avec le Président de la Koumia une trentaine d'anciens Goumiers ayant appartenu à ces unités.

e) Enfin, le Président informe les membres du Bureau qu'après la réunion il aura le plaisir de remettre la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à notre ami Louis Bramey.

f) Le GL Feaugas mentionne un extrait d'un article paru dans le Figaro du 25 août dans lequel un journaliste accusait le Ministre de la Défense, M. J.-P. Chevènement, de «traîner les pieds». Celui-ci a répondu :

«Je dédaigne les campagnes subalternes, je fais mienne la devise des Tabors marocains : BIEN FAIRE ET LAISSER FAIRE».

IX - INTERVENTIONS

Il est procédé à un tour de table au cours duquel sont notées les interventions suivantes :

a) Monsieur Muller bat le rappel des cotisations. Il souligne que les lettres de rappel occasionnent des frais supplémentaires.

b) Le 9 novembre à 13 h 30, devant la 17^e Chambre du Tribunal de Grande Instance, quai des Orfèvres, sera jugée la plainte déposée par les Anciens Combattants contre l'émission «Ciel mon mardi», du 8 mai 1990.

c) Prochaine réunion du C.A. : M. Poher nous recevrait au Sénat et fixerait lui-même une date (avant le 15 février et si possible un mardi) (1).

Il sera alors impératif que les inscriptions arrivent 15 jours avant la réunion pour des questions de sécurité à l'entrée du Sénat.

d) Réunion du Comité d'Entente où M. de Bouvet nous a représentés et qui regroupait 25 représentants d'Associations d'anciens militaires.

Divers problèmes ont été évoqués :

– A Marseille, au cours d'un colloque sur la femme franco-vietnamienne, une manifestation pro HO CHI MINH a tenté de se former. Aucun représentant n'est venu grâce à l'action des Associations d'Anciens Combattants.

– A Carpentras, le Lycée Militaire d'Aix-en-Provence avait été mis en cause par le Journal du Dimanche. Il n'y a pas eu de suite.

– Des Associations d'Anciens Combattants demandent qu'un projet de loi permette à ces associations d'ester en justice, comme c'est le cas depuis juin 1983 pour les associations issues de la Résistance. Des lettres ont été adressées à des parlementaires qui ont tous répondu. Le Comité d'Entente a demandé que ces réponses lui soient adressées.

(1) Pour le cas où la réunion ne pourrait avoir lieu au Sénat, elle aura lieu le mardi 12 février au Cercle des Officiers de la Gendarmerie.

– Au cours d'une émission faite par Henri de Turenne sur la guerre de 1939/40, il aurait affirmé que les premiers de Cyr «n'avaient pas le moral...». Plusieurs Associations ont porté plainte et demandé un droit de réponse. Mais celui-ci n'existe que s'il y a atteinte «ad nominem».

La prochaine réunion du Comité d'entente est prévue pour le 22 novembre.

e) Installation d'un répondeur téléphonique au siège de la Koumia. Il serait utile en dehors des jours et heures de permanence du siège.
Coût envisagé : 1 500 F environ. Cette proposition est approuvée.

f) M. Meraud indique que son livre «Histoire des Affaires Indigènes» sortira soit avant le 15/12/90 soit après le 15/01/91. Il y a 350 souscriptions à ce jour. Il en faudrait 500.

g) Le Président suggère que compte tenu du repli prévu des F.F.A. il serait judicieux de rassembler Vosges et Alsace en une seule section dite «des Marches de l'Est». Cette proposition est approuvée à l'unanimité et pourrait être effective au 01/01/91 après entente entre MM. Dumont et Vieillot.

h) Le Président suggère que délégation soient données à Messieurs :

- Jean de Roquette-Buisson, Secrétaire Général,
- Henri Muller, Trésorier Général,
- Jean Delacourt, Président Paris - Ile de France,
- Claude de Bouvet, Secrétaire Général Adjoint,

pour retirer les lettres et objets recommandés. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 19 h 30.

Général FEAUGAS

N. B. : La photocopie et l'envoi du procès verbal du C.A. occasionne des dépenses de l'ordre de 500 F. Celui-ci n'a pas été adressé aux administrateurs et présidents de section.

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

Procès verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 16 octobre 1990 à Paris

Sur convocation du Président, les membres du Conseil d'Administration de l'Association des Descendants se sont réunis à Paris le 16 octobre 1990, au Cercle Napoléon.

Ont participé à cette réunion : Anne Barthélémy, Georges Boyer de Latour, Jean-François Carrère, Florence Espeisse, Jacqueline Maurer, Michel Pasquier.

Avaient envoyé leur pouvoir : Jean Bertiaux, Antoinette-Marie Guignot, Jacques Pasquier, Cyril Villerbu. Robert Coudry n'a pas participé à ce Conseil.

Après avoir remercié M. Noel, représentant de la Koumia, et les administrateurs présents de leur participation, le Président expose les points de l'ordre du jour.

Le premier point concerne les procès-verbaux des Assemblées ordinaire et extraordinaire qui se sont tenues à Lyon le 16 juin 1990.

Un exemplaire de ces procès-verbaux, rédigés par le Président, avait été transmis aux Administrateurs. Chacun avait donc pu en prendre connaissance avant la réunion.

Le Président rappelle les principaux éléments de ces P.V. et il demande aux membres du Conseil d'exprimer leur opinion sur le contenu de ces P.V.

M. Noel dit qu'il en a pris connaissance avec un grand intérêt. Il avait pris conscience des difficultés rencontrées par les Descendants et, dès la fin des débats, il en avait rendu compte au Général Feugas. Il confirme que le Président et les membres du Conseil d'Administration de la Koumia souhaitent tous qu'une coopération plus étroite et plus confiante s'établisse entre les deux Associations. Cette coopération devrait maintenant se concrétiser par des actions communes auxquelles les Descendants doivent de plus en plus s'associer, à Paris comme en province.

Il constate que les lettres du Colonel Azam et du commandant Lafaye synthétisent bien les missions et actions conjointes que doivent accomplir les deux Associations pour atteindre les objectifs depuis longtemps fixés par leur C.A. respectif.

M. Noel déclare à propos de la lettre du Commandant Lafaye, qu'il n'aurait pas manqué de relever que, selon les règles statutaires, les membres d'une Association ne sont pas «recrutés» mais qu'ils doivent adhérer volontairement.

Le Président indique que, faute de temps, les longues lettres du Colonel Azam et du Commandant Lafaye n'avaient pu être lues que partiellement. Seuls les points principaux avaient été mis en relief. Pour les lecteurs du bulletin-Koumia, il était indispensable de publier les textes représentatifs de la pensée des auteurs. M. Noel expose ensuite les initiatives que les membres du C.A. de la Koumia compte prendre pour faciliter l'intégration future des épouses et des Descendants. Des propositions concrètes seront présentées en 1991 aux sociétaires, au cours de la prochaine A.G. de la Koumia. L'adoption de ces propositions devrait permettre d'assurer définitivement la pérennisation de la Koumia et de la Fondation Montsoreau.

Le Président attire l'attention des Administrateurs sur l'importance des informations communiqués par M. Noel au sujet de l'avenir de nos Associations. Dans cette perspective il demande aux membres du Conseil de bien prendre conscience des responsabilités réelles qui seront les leurs et il exprime son espoir que les Descendants participeront en plus grand nombre aux actions communes engagées.

A ce propos, il fait part de la pleine réussite de la réunion organisée par les Descendants le 6 octobre 1990, sur la Base de l'EA-ALAT du Cannel-des-Maures, pour rassembler les anciens et les descendants des sections de Marseille et de Nice-Côte-d'Azur.

C'est grâce au sens de l'organisation, à la disponibilité et aux efforts du Chef d'Escadrons Pierre Fournier, Officier supérieur de la Base et lui-même descendant, que cette réunion a rencontré un tel succès. La participation significative des Descendants dont plusieurs venaient de la région parisienne a été très remarquée par nos Anciens. Un compte-rendu de cette réunion sera publié.

Le Président demande aux Administrateurs d'exprimer leur point de vue sur le contenu des P.V. des A.G. ordinaire et extraordinaire de 1990. Des remarques et propos échangés il ressort que chacun approuve sans réserves les textes présentés ainsi que les comptes financiers établis par Michel Pasquier.

Il est donc décidé de proposer ces textes et ces comptes à l'approbation des Sociétaires au cours de la prochaine A.G. de 1991.

Le deuxième point de l'ordre du jour concerne l'attribution d'aides ou de bourses. Le Président propose de fixer à 2 500 F le montant de la contribution de notre Association. Cette proposition est acceptée par les membres du C.A. Une fois de plus le Président rappelle que le Conseil est prêt à examiner toute demande qui serait présentée pour venir en aide aux membres de nos familles.

Afin d'aider nos anciens dans le fonctionnement administratif du bureau de la Koumia, le Président lance un appel aux sociétaires demeurant à Paris afin qu'ils se rendent au siège de la Koumia, où se tiennent des réunions familiales les mardis et vendredis après-midi.

Le Président remercie Jean-François Carrère de l'aide matérielle qu'il apporte à notre Association pour des travaux de dactylographie, de reproduction et d'envois de courrier.

Antoinette-Marie Guignot et Jacqueline Maurer indiquent qu'elles sont prêtes à rendre service et qu'elles se sont déjà rendues plusieurs fois au siège de la Koumia.

En ce qui concerne les articles des Descendants parus dans le bulletin-Koumia, le Président adresse ses remerciements à Anne Barthélémy pour ses textes, déjà parus, où avec talent, et de façon si émouvante, elle fait revivre le souvenir de son père le Commandant Balmigère, ou raconte ses voyages au pays natal. D'autres Descendants devraient suivre son exemple. Dans les archives familiales ils pourraient découvrir des documents susceptibles de faire l'objet de publications.

Régine Pasquier, épouse de Jacques, qui nous conte de façon agréable et vivante son voyage en famille au Maroc devrait entraîner d'autres Descendants-voyageurs à nous faire part de leurs découvertes et de leurs impressions sur le Maroc où beaucoup d'entre nous sont nés.

A propos du « Temps du Maroc », le Président a le regret de dire que toutes les manifestations qui devraient se dérouler en France sont supprimées, du fait de la publication d'articles et de livres qui mettent en cause le Souverain Chérifien et des événements graves survenus dans le Golfe Persique. Il est possible que quelques manifestations d'ordre culturel soient maintenues, en particulier un colloque sur les Femmes Marocaines organisé par sa fille Patricia. Avec l'appui de

Madame Genareau-Massalou, recteur de l'Université, ce colloque devrait se tenir à la Sorbonne. La question délicate étant de trouver les fonds indispensables destinés au règlement des frais de voyage et de séjour des participantes marocaines.

Le point six de l'ordre du jour se rapporte à l'élection de membres du Conseil d'Administration, au cours de la prochaine A.G. Afin d'assurer la continuité au sein du Conseil, il est décidé, d'un commun accord, qu'un tirage au sort, portant sur la moitié du nombre d'Administrateurs, désignera les six membres sortants. Les sociétaires procéderont ensuite à un vote pour élire les membres du Conseil. Seront élus ceux qui auront obtenu le plus de suffrages.

Tous les membres du Conseil se réuniront pour élire les membres du Bureau.

Il est dès maintenant fait appel aux Sociétaires qui souhaiteraient présenter leur candidature au poste d'Administrateur de l'Association.

Deux postes d'Administrateur restent encore à pourvoir pour porter à quatorze le nombre des membres du Conseil.

Tous les points de l'Ordre du Jour ayant été débattus, le Président aborde les questions diverses et passe la parole aux membres du Conseil. Anne Barthélémy indique que son livre d'art «Tazra» sortira avant la fin de l'année. La maquette du livre est constituée et est en cours de correction. Près de trois cents souscriptions sont enregistrées, sur les cinq cents demandées par l'éditeur. Elle remercie les administrateurs de l'aide que l'Association lui a apportée pour faire connaître l'œuvre artistique d'un Officier des A.I.

Le Président a la peine de faire part du décès de Madame Claude Barbe dont le père le Commandant Cros a trouvé la mort en juin 1944 aux combats de libération de l'île d'Elbe, au sein du 2° G.T.M.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, le Président clôt la réunion du C.A.

Il profite de la parution du Bulletin en décembre prochain pour offrir à tous les Sociétaires et à leur famille tous ses vœux, et ceux des membres du C.A. pour cette année 1991 soit heureuse et pleine de joies pour tous.

Georges BOYER de LATOUR
Président de l'Association

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA KOUMIA EN 1991

Conformément à l'article 5 des Statuts les membres du Conseil d'Administration sont élus pour 4 ans par l'Assemblée Générale.

Le mandat actuel des administrateurs se termine en 1991 et le renouvellement total du Conseil d'Administration aura lieu lors de la prochaine Assemblée Générale.

Tous les membres de l'Association à jour de leur cotisation ont vocation pour siéger au Conseil d'Administration.

Les candidats à un poste d'administrateur devront envoyer leur **candidature** pour le **31 janvier 1991** au siège de la Koumia :

23, RUE JEAN-PIERRE TIMBAUD - 75011 PARIS

Les administrateurs sortant peuvent se représenter.

CANDIDATURE A UN POSTE D'ADMINISTRATEUR

Je soussigné,
présente ma candidature à un poste d'administrateur de la Koumia.

A, le

Signature,

**A envoyer au siège de la Koumia avant le 31 JANVIER 1991.
23, RUE J.-P. TIMBAUD - 75011 PARIS**

PROCHAINE RÉUNION

Le conseil d'administration de la Koumia et le conseil d'administration de l'Association des descendants se réuniront le

MARDI 12 FÉVRIER 1991, à 18 H 00
au Cercle Napoléon - 1, place Baudoyer, 75004 Paris
 (Métro: Hôtel de Ville).

La réunion du conseil sera suivie d'un apéritif à 19 h 15 et, à 20 heures, du traditionnel dîner, auquel il vous est demandé de vous faire inscrire le plus tôt que vous pouvez, au plus tard le **20 JANVIER 1991**, en utilisant le bulletin ci-dessous.

IMPORTANT

Cette invitation ne s'adresse pas aux seuls administrateurs et présidents de sections, mais à tous les membres de la Koumia et des descendants et à leurs épouses, de la section de Paris - Ile de France en particulier, dont ce dîner est l'occasion d'une des deux réunions de section chaque année, ainsi qu'à ceux de province qui, de passage à Paris, pourraient saisir là une agréable occasion de contact entre sections.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU DINER DU MARDI 12 FEVRIER 1991 A PARTIR DE 19 HEURES

Cercle Napoléon - 1, place Baudoyer, 75004 Paris
 (Métro: Hôtel de Ville)

M., Mme, Mlle:

Adresse:

Participera au dîner, accompagné(e) de personnes.

Ci-joint sa participation, soit 170 F x = F.

(Sous forme de chèque bancaire ou C.C.P., adressé au trésorier de la Koumia, 23, rue J.-P. Timbault, 75011 Paris, pour le 30 JANVIER 1991, terme de rigueur).

A, le 1989.

Cérémonie commémorative des Combats de la R.C. 4 (Tonkin)

(octobre 1950 - octobre 1990)

A l'occasion du 40^e anniversaire des combats de la R.C. 4 (Tonkin) qui se déroulèrent en octobre 1950, le général Le Corre Cdt. la Légion Etrangère avait organisé une cérémonie commémorative le 6 octobre après-midi au quartier Vienot à Aubagne P.C. de la Légion.

Devant au cours de ces cérémonies rendre hommage aux emblème du 3^e REI et du 1^{er} BEP, il avait exprimé auprès de notre président le souhait d'y associer les fanions des 1^{er}, 3^e, et 11^e tabors qui menèrent ces combats en liaison étroite avec la Légion.

Les fanions de ces 3 tabors retirés provisoirement de notre musée de Montsoreau par notre président remontèrent «la voie sacrée» derrière le drapeau du 3^e REI au son des roulements de tambours de la musique principale de la Légion, salués par le général Le Corre qu'accompagnaient le général Compagnon Pdt. des amicales légionnaires, le commandant Martin Pdt. des anciens des BEP et le Général Feaugas, en présence de nombreux anciens des unités ayant combattu sur la R.C. 4 dont une trentaine de membres de la Koumia.

Après la lecture du commentaire et de l'ordre du jour du général Cdt. la Légion, les personnalités officielles, accompagnées de Mme Secretain, veuve du Cdt. du 1^{er} BEP mort au champ d'honneur au cours de ces combats, déposèrent des gerbes au Monument aux Morts tandis que la musique principale de la Légion égrenait les notes toujours émouvantes de la sonnerie aux Morts.

Après le défilé d'un important détachement du 1^{er} REI et des anciens BEP, l'assistance s'émerveilla de la précision des sauts des légionnaires parachutistes et se dirigea vers la salle de cinéma où l'aumonier de la Légion assisté du pasteur célébra une messe à la mémoire des victimes de ces combats meurtriers.

A l'issue de celle-ci notre président remercia le général Le Corre d'avoir pensé à associer nos fanions à cette cérémonie commémorative et de la courtoisie de son accueil à Aubagne, puis il prit congé des légionnaires qui le soir même fêtaient avec quelques jours de retard la Saint-Michel patron des paras, pour se rendre au LUC où avait lieu le lendemain sur la base de l'ALAT une réunion organisée par les descendants et leurs anciens de la région provençale.

Gal. FEAUGAS



Portés par trois légionnaires, les fanions des 1^{er}, 3^e et 11^e tabors défilent au camp de la Légion à Aubagne à l'occasion du quarantième anniversaire des combats de Cao-Bang.

ALLOCUTION

prononcée par le Général Le Corre, Commandant de la Légion Etrangère

Au plus profond des montagnes du Tonkin, le long de la frontière de Chine, la route coloniale n° 4, la R.C. 4, reliait entre elles des places fortes dont les noms se récitent aujourd'hui comme les stations d'un chemin de croix : Lang-Son, Na-Cham, That-Khe, Dong-Khe, Cao-Bang.

Cette route avait déjà été, lors de la conquête du siècle dernier, le théâtre de sanglants affrontements. En 1950, il y a tout juste 40 ans, elle fut le siège d'une gigantesque bataille sans précédent dans notre histoire coloniale.

En mai 1950, le 3^e Groupement Colonial de Commandos Parachutistes avait dû reprendre Dong-Khe au Vietminh, qui y avait anéanti, quelques heures auparavant, deux Compagnies du 8^e Régiment de Tirailleurs Marocains.

En septembre, la pression ennemie s'accroît. Dong-Khe, défendue cette fois par deux Compagnies du 2^e Bataillon du 3^e Régiment Etranger d'Infanterie, est submergé. Décidée à la hâte, l'évacuation de la garnison de Cao-Bang, forte de plus de 3 500 hommes est prévue pour le 1^{er} octobre : celle-ci est constituée du 3^e Bataillon du 3^e Régiment Etranger d'Infanterie, du 3^e Tabor Marocain, d'un Bataillon de Supplétifs et d'un millier de partisans. Le 30 septembre, l'opération TIZNIT est déclenchée, par laquelle les 3 300 hommes de Groupement Bayard partiront de Lang-Son, à la rencontre de la garnison en repli, pour la recueillir. Le groupement se compose des 1^{er} et 11^e Tabors Marocains, d'un Bataillon de Marche du 8^e régiment de Tirailleurs Marocains, et du 1^{er} bataillon Etranger de Parachutistes, aux ordres du Commandant Segretain parachuté sur That-Khe dès le 18 septembre.

Du 1^{er} au 8 octobre, ces unités vont se sacrifier pour remplir leur mission. Opposés à plus de 30 bataillons Vietminh, ceux de Cao-Bang et ceux de « Bayard » vont livrer, un, dix, cent combats héroïques au corps à corps, à un contre cent, dans un terrain dantesque, véritable débauche de pains de sucre, de calcaires en dent de scie, de ravins, de végétation inextricable.

Tour à tour les Unités seront englouties dans cette bataille apocalyptique. Les Goumiers, les Tirailleurs, les Coloniaux, les Légionnaires n'auront qu'un courage inouï, une volonté indomptable et une abnégation sans faille à opposer à cet ennemi supérieur en nombre.

Les uns après les autres ils disparaîtront à Dong-Khe, sur le Na N'Gaum, sur le Na Keo, sur les cotes 533, 703, au Col de Long-Phai, dans les calcaires de Coc Xa, au passage de la source.

Le chef de bataillon Secretain mourra avec le 1^{er} Bataillon Etranger de Parachutistes, les armes à la main, comme ceux de Cameron et du Capitaine Danjou.

Ce sera la 1^{re} des trois morts du Bataillon Etranger de Parachutistes, fleuron des troupes étrangères. Le Bataillon Colonial de Commandos Parachutistes, largué sur That-Khe le 8 octobre pour recueillir les survivants, subira le même sort.

Plus de sept mille hommes ont été engagés dans cette bataille; moins de mille rejoindront Lang-Son les jours suivants; les autres sont morts ou, blessés, ont pris le chemin d'une captivité qui sera fatale à plus de 70 % d'entre eux.

Souvenons nous de ces hommes, fidèles à la parole donnée de servir jusqu'à la mort.

Héros d'une bataille perdue ils ont tracé la voie de l'honneur et de la fidélité que tant d'autres ont pris après eux.

L'exemple de leur sacrifice est venu enrichir la terre dans laquelle nous plongeons nos racines et dont nous tirons notre force. Avec notre admiration, ils ont droit à notre reconnaissance.

A PROPOS DU LIVRE : «NOTRE AMI LE ROI» de Gilles PERRAULT

Nous ne pouvons cacher notre indignation après la publication du livre «Notre ami le Roi» de Gilles Perrault.

Le Souverain du Maroc et la majorité de ses sujets ont été, à juste titre, indignés que la France laisse publier un tel ouvrage, mais la France est une démocratie et la constitution garantit la liberté d'expression. Il était impossible d'interdire cette parution.

Nous regrettons très vivement que les médias aient fait une telle publicité à cet ouvrage.

Dans un message (1) lu le 19 novembre 1990 par le Général Driss Ben Homar El Alami, accompagné d'un officier général et d'un officier supérieur de l'Armée Marocaine, au colloque organisé par l'UNESCO à l'occasion du centenaire du Général de Gaulle, le roi Hassan II a donné une nouvelle fois la preuve de son attachement à la France. Il l'avait quelques jours auparavant démontré en envoyant le prince héritier assister à la messe célébrée le 10 novembre à Colombey-les-deux-Eglises à la mémoire du Général.

Notre indignation est d'autant plus vive que dans les pages du livre consacrées à la présence française au Maroc avant l'Indépendance, notre ami le Colonel Jacques Harmel et d'autres, ont relevé de très nombreuses erreurs historiques facilement vérifiables.

En ce qui nous concerne, l'amitié franco-marocaine demeure ce qu'elle a toujours été.

(1) Reproduit ci-après.

**Excellences,
Mesdames,
Messieurs,**

Il est célébré aujourd'hui en cette enceinte le centenaire de la naissance du Général de Gaulle. Avec fierté, le Maroc se fait un agréable devoir de participer aux cérémonies marquant ce glorieux anniversaire.

Plus qu'aucun autre, le Général de Gaulle aura marqué son siècle.

La seconde guerre mondiale éclate.

Le nazisme, surarmé, confisque toutes les démocraties occidentales, les unes après les autres, à un rythme satanique.

Vint le tour de la France et le ciel s'assombrit davantage pour tous les hommes épris de justice et de liberté. Ce ne fut alors que nuit noire et ténèbres dont nul ne pouvait prévoir la fin.

Et soudain une voix s'éleva !

«La France a perdu une bataille. La France n'a pas perdu la guerre».

Cri déchirant de patriote et de visionnaire ? L'Histoire devait par la suite attester que ce fut la voix d'un grand homme, qui savait transcender les événements conjoncturels pour ne s'attacher qu'à ce qui est durable et essentiel.

Tel est mon premier souvenir du Général de Gaulle.

Puis ce fut la Conférence d'Anfa avec le Président Roosevelt, Sir Winston Churchill et le Général de Gaulle.

Encore enfant, j'admirais cet homme, dont le pays était occupé, et qui jouissait cependant de l'estime et de la considération de ses interlocuteurs.

Comme lui, Mon Père Feu Mohammed V - que Dieu ait son âme - croyait au triomphe final de la liberté et de la démocratie. Cette communauté de vue - fondamentale à l'époque - rapprocha les deux hommes et créa entre eux un lien qui allait se renforcer par la suite.

La Libération venue avec l'écrasement du nazisme et du fascisme, le Général de Gaulle invita Sa Majesté Feu Mohammed V à effectuer une visite officielle en France. Ce fut un voyage triomphal.

Et je n'oublierai jamais avec quelle émotion je vis le Général de Gaulle, au cours d'une cérémonie à la fois simple et émouvante, faire Mon Auguste Père Compagnon de la Libération. Puis il me remit lui-même - quelle émotion pour un jeune homme de quinze ans - le Grand Cordon de la Légion d'Honneur.

Malgré mon extrême jeunesse, J'eus le privilège d'être le témoin de cette solennelle attestation du sang versé en commun pour la Libération de la France car, dès le commencement des hostilités, Sa Majesté Mohammed V mobilisa les Marocains, par des prêches dans toutes les Mosquées, pour aller combattre, aux côtés de la France, la dictature et la tyrannie. Nous avions, alors, tous compris que l'Hommage rendu à Mon Auguste Père s'adressait aussi à tous les Marocains ayant combattu le nazisme pour répondre à l'appel de leur Souverain et pour le triomphe de la liberté...

Après une traversée du désert qui dura près d'une dizaine d'années, le Général de Gaulle est une fois de plus au cœur des « affaires », pour reprendre une expression qu'il chérissait particulièrement.

Elu au suffrage universel selon sa propre exigence afin qu'il ne soit l'esclave d'aucun clan ni d'aucun parti, il se trouve de nouveau à la tête de l'Etat.

La France vit une période trouble et pleine de turbulences. La guerre d'Algérie divise les Français. Un véritable cauchemar pour la plupart d'entre eux.

Au risque de sa vie, plusieurs fois exposée, il empoigna le problème avec force et détermination. Obéissant à la seule logique de l'Histoire, il mena l'affaire, tout en ménageant les susceptibilités des radicaux, à son issue naturelle. Ainsi, une fois de plus il se retrouva, dans la tourmente, face à face avec son « Cher et Vieux Pays ».

Enfin dans un monde trouble et qui se cherche, il sut affirmer des principes simples mais éternels dans la mouvance et les péripéties de l'Histoire :

- attachement à la Patrie et à son authenticité, faite d'accumulations séculaires ;
- indépendance nationale ;
- souveraineté nationale dans la décision ;
- survie de l'Europe et de l'Atlantique à l'Oural dans un ensemble européen, certes combien difficile à ériger mais aussi combien nécessaire pour aller confortablement au-devant du siècle qui commence à poindre à l'horizon.

Tel fut ce grand homme, tel fut le Général de Gaulle.

Il nous plait aujourd'hui de Nous associer à tous ceux qui lui rendent un hommage solennel et, pour le successeur de Sa Majesté Mohammed V - que Dieu l'ait en sa sainte garde - combien auréolé d'une illustre intimité.

HASSAN II
Roi du Maroc

ACTIVITÉS DES SECTIONS

OUEST

Après une longue période de torpeur, la section ouest s'est réveillée pour se réunir le 20 octobre à St-Quay-Portrieux dans les Côtes d'Armor.

C'est dans l'agréable propriété du Commissaire Général de Division Robert Taureau que se sont retrouvés vingt et un participants arrivés de toute la Bretagne et de la Normandie. Madame Fournier-Foch n'a pu rejoindre en raison d'une voiture capricieuse.

14 camarades n'ont pas répondu à l'invitation qui leur avait été faite. 15 se sont excusés, étant absents de la région ou pour raisons de santé: Robert Bernard, les frères Boivin, Lucien Guigoux, Isidore Lelong, Roger Page, Maurice Roger, Jean-Louis Rousseau, Madame Rolland (D) fille du Colonel de Beaurepaire, Madame Vercueil.

Se sont retrouvés vers 9 heures à St-Quay-Portrieux, Mesdames Boissard (de St-Malo), Gérard (de La Baule), Guignot (de Granville), et Verchin (de Quimper), le Colonel Thet, les ménages Pelletier (de Caen), Millière (de St-Lunaire), Jobbe-Duval (de Rotheneuf), Gentric (de Pont-Labbé), Espeisse (de Fougères) étaient également présents Madame Cousin, fille du Colonel Lucasseau, et Madame et Monsieur Lafaye, dont le père a laissé d'intéressants souvenirs sur ses débuts aux A.I. d'Algérie publiés récemment dans la Koumia.

A noter une forte concentration d'anciens du Moyen-Atlas et plus particulièrement de Boulmane et de Skoura.

Madame Taureau qui s'est dépensée sans compter a accueilli ses hôtes par un café revigorant car les réveils avaient été matinaux et la brume présente sur la route.

Mais à 10 heures le soleil avait percé et tout le monde se retrouvait à la Mairie où M. Hery entouré de ses adjoints nous faisait un exposé magistral sur la réalisation du nouveau port en eau profonde de St-Quay. Il a réussi par sa tenacité à mobiliser les énergies des collectivités locales, de l'Etat français et même de Bruxelles au profit de ce port moitié pêche, moitié plaisance. Son exposé très clair et très complet a passionné l'auditoire.

La visite du port dont l'infrastructure est terminée depuis peu, a permis de constater de visu l'ampleur du travail réalisé.

Un vin d'honneur à la Mairie sous l'œil de Napoléon III et d'Eugénie a cloturé cette instructive matinée.

Le déjeuner fort sympathique organisé de façon remarquable sur les plans esthétique et gastronomique a réuni tous les participants et le Maire de St-Quay qui avait accepté de se joindre à eux.

Renaud Espeisse après avoir chaleureusement remercié Madame Taureau pour son accueil sympathique a fourni quelques renseignements concernant le livre sur les A.I. et celui sur les Tapis et Bijoux Marocains. Il a annoncé que faute de pouvoir se tenir au Maroc en raison de la conjoncture littéraire, l'A.G. 1991 se tiendrait à Pau. Puis il a proposé de majorer le prix du repas particulièrement compétitif (Le commissaire Général Taureau ayant offert les vins et le champagne) non pas au profit de la Section dont les comptes ne sont pas encore dans le rouge, mais au profit des familles de marins-pêcheurs. – cette sympathique profession – dont le chalutier s'était perdu en mer la veille, ce qui a été accepté à l'unanimité

et a été droit au cœur du Maire soucieux du sort de ses administrés (1).

L'après-midi eut lieu la visite de la Chapelle de Ker-Maria en Isquit remarquable construction des XIII^e et XV^e qui a conservé de très nombreuses statues en bois en bon état et une fresque représentant une Danse Macabre bien d'actualité.

Pour ne pas en rester là, il est prévu de se retrouver au printemps ou en automne prochain à La Baule ou à St-Malo.

(1) Le Directeur Départemental des Affaires Maritimes des Côtes d'Armor a remercié le Président de la Section de ce don généreux.

R. ESPEISSE

PAYS DE LOIRE

Deux nouvelles réunions des membres de la Koumia et leurs épouses, résidant en Indre-et-Loire, ont marqué le premier semestre 1990.

Le 7 avril nous nous sommes retrouvés 25 à notre «dar diaf» habituel du Ripault, où nous avons accueilli un nouveau membre de la Koumia, Monsieur Bourlieux. Celui-ci a eu la surprise de retrouver parmi les participants Madame Sautret qu'il avait connue à Camp-Berteaux au 49^e Goum pendant la guerre, et de faire la connaissance de sa fille, petit bébé à cette époque!

Le 7 juin ce fut autour d'un couscous dans un petit restaurant marocain de Tours que nous nous sommes réunis. Nous étions 28 pour le déguster dans une chaude ambiance amicale et aussi pour accueillir, faire la connaissance ou pour certains d'entre nous retrouver le Général de division Aubier et son épouse qui, quittant la région parisienne, viennent de s'installer à Tours... et de renforcer Koumia 37!

C'est en nous souhaitant un bon été que nous nous sommes séparés et aussi en nous promettant de nous retrouver le 20 octobre prochain au Ripault.

Ont participé au couscous : Aubier et Mme, Boudart, Bourlieux et Mme, Bernard et Mme, Mme et Mlle Carpentier, Champion et Mme, Devoutour, Ducasse et Mme, Deschard et Mme, Mme Epry, Guidéfin, Mme Guin, Jacob et Mme, Jarrot et Mme, Mme Pasquier, Robert et Mme, Vaïsse et Mme.

Pierre JARROT

ROUSSILLON - BAS LANGUEDOC

Compte-rendu de la journée du 23 juin 1990

La dernière réunion des Goumiers du Bas-Languedoc - Roussillon remonte au 23 juin 1990 à l'occasion d'un traditionnel méchoui – organisé cette année par notre camarade Gustave Neufang – dans le cadre agréable du Mas Laville à Corneille-la-Rivière.

Etaient présents à cette journée :

Camrrubi et Mme, Mme Coget, Egels et Mme, Fournier et Mme + 3 invités, Madame Klopp, La Fleur des Poids et Madame, Marchand et Madame + 2 invités, Mayence et Madame, Neufang et Madame + 2 invités, Serrany et Madame, Madame Vidal, Vuillelard, Cadet.

Se sont excusés :

Le Général Brenac, Gilles, Gigonzac, Madame Tecourt, Plaza, Madame Pedra, Ruiz.

Tout était parfait ; le menu excellent, la journée, ensoleillée et l'ambiance, toujours aussi bonne.

Tout le monde se séparait vers 17 heures, avec bien sûr, le souhait de voir cette journée se répéter l'année prochaine.

MARSEILLE

Le 7 octobre, à l'initiative du Cdt. Boyer de la Tour, Président de l'Association des Descendants et du Cdt. Fournier de l'A.L.A.T. (lui-même descendant), de nombreux membres de la Section de Marseille, ainsi que de nombreux descendants se retrouvaient au Cagnet des Maures, à la base de l'A.L.A.T., où ils étaient accueillis, fort aimablement, par le Cdt. Fournier, Officier adjoint au Colonel Cdt. la Base.

Regroupés ensuite dans la salle de cinéma, le Lt. Colonel, commandant en second, leur a fait un exposé très clair sur l'A.L.A.T. et ses possibilités opérationnelles. Après quoi avait lieu une visite succincte de la Base et des différents modèles d'hélicoptères (gazelle, puma) en service.

Le repas en commun était servi ensuite au Mess des Officiers et se déroulait dans l'ambiance habituelle que les Membres de la Koumia savent entretenir. Le Général Feugas et Madame assistaient à cette réunion. Après l'apéritif servi sur place et avant le repas lui-même, dans une courte allocution, notre Président donna quelques informations concernant notre association, en déplorant pour terminer, que pour des raisons faciles à comprendre dans la conjoncture actuelle, l'assemblée générale de 1991 ne puisse avoir lieu au Maroc, comme cela avait été espéré et souhaité.

Etaient présents autour du Général et de Madame Feugas, Me Reveillaud, ainsi que Blanchard et Mme, Bres et Mme, Mme Desbrosses, Dr Brines et Mme, Caron, Chabert et Mme, Dr Cros et Mme, Dubus et Mme, Duhoo et Mme, Filhol et Mme, Lejard et Mme, Long et Mme, Mairot et Mme, Mugnier et Mme, Mme Neigel, Olivero et Mme, Paniagua, Setti et Mme, Tetu et Mme, Thouvenin.

Parmi les descendants : Général Barthélémy et Madame, née Balmigère, Boyer de la Tour et Mme, Mlle Cros, Fournier, Lacarelle et Mme, Lapage et Mme, Mlle Roux, Setti P., Mme Tanzelli, Balmigère, Villerbu et Mme.

Excusés : Angelier, Barbaise, Bera, Berard, Bonachera, Brian, Claudel, Coudeville, Cramoisy, Dallier, Mme Delafon, Dekyvere, Delhumeau, Dubarry, Mme Fabritius, Mme Feniou, Ferlando, Ferre, Fougousse, Gourbin, Hansen, Mme Lasere, Leblanc A., Mme Para, Patatine, Ruel, Sirvent, Valery et Warter.

FILHOL

PARIS - ILE DE FRANCE

Suivant la «caïda», un dîner a réuni, à l'issue du conseil d'administration, autour de notre président, le Général Feaugas, les administrateurs et les membres de la section Paris Ile-de-France, dans les salons du Cercle des Officiers de la Gendarmerie Nationale à Paris.

Un nombre important de descendants s'était joint à nous et nous étions 84 épouses et invités compris.

Avant que ne soit servi l'apéritif, le Général Feaugas remettait les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur à Monsieur Louis Bramy, ancien sergent radio au 4^e GTM, 11^e Tabor en Italie et au 2^e GTM – 15^e Tabor pendant les campagnes de France et d'Allemagne, déjà titulaire de la Médaille Militaire et de 4 citations.

La soirée s'est déroulée comme d'habitude dans une ambiance de franche amitié et de camaraderie et chacun s'est donné rendez-vous pour le prochain dîner le 12 février 1991.

Notre porte drapeau Pierre Premoli participe en tenue de goumier à de nombreuses cérémonies commémoratives dans les Yvelines.

Sa djellaba suscite toujours la curiosité et lui attire de nombreuses sympathies.

FUSION DES SECTIONS ALSACE ET VOSGES

CRÉATION DE LA SECTION DES MARCHES DE L'EST

Lors de la réunion du 16 octobre 1990, le Conseil d'Administration a décidé la fusion de la Section des Vosges et de la Section Alsace-Moselle-FFA en une seule et même section.

La section ainsi créée portera le nom de SECTION DES MARCHES DE L'EST.

L'ex-section des Vosges ayant un effectif plus important, c'est son président le Lieutenant-Colonel Vieillot qui devient président de la section des Marches de l'Est. M. Roger Dumont en sera vice-président.

SECTION AQUITAINE

Dimanche 21 octobre 1990, nous étions 67 réunis autour du Général et Madame Feugas, au restaurant «La Mamounia». Les membres de la Section et leurs invités apprécièrent le couscous royal et l'ambiance, comme toujours, fut chaleureuse et fraternelle. De nombreux absents s'étaient excusés, dont certains pour des raisons de santé.

Le Général Feugas nous donna les dernières nouvelles de l'Association et nous informa du report, à des temps meilleurs de l'assemblée générale prévue au Maroc en 1991.

La loterie traditionnelle a servi de clôture à cette dernière réunion de l'année.

P.S. Les frères Guillaume par la présence de 9 membres de leur famille méritent une mention particulière et... leur inscription au livre des records.

Etaient présents :

Général et Mme Feugas, Charpentier, son frère et sa belle-sœur, Chauvel et Mme, Cazenave R., Garuzet et Mme, Mme Giraud, Guillaume M. et Mme, Guillaume P., Gerbier, Hebert et Mme, Lang et Mme - Maignon et Mme, Ponse, Mme Poirault, Paradge, et Mme, Dr Rousselle et Mme, Servoin et Mme, Soubrie et Mme, Mme Troussard, Veysière et Mme.

LANGUEDOC : Brassens et Mme, Lamoise et Mme et deux invités, Zschmidt et Mme.

PYRENEES : Mme Naze et une invitée.

DESCENDANTS : Hugh Durand-Desgranges, Guillaume Pierre, Mme, leurs enfants Thierry, Yannick et une amie, Guillaume Catherine, Céline et Christophe Simonnet - Véronique Servoin et 3 invitées.

Sympathisants : Adam et Mme, Duclos et Mme, Mlle Lando, Roucoules et Madame.

Etaient excusés :

Aubert, Arzeno, Bethouart, Mme Brangier, Castanier, Cozette, Cano, Cuni-bile, Darolles, Decomble, Dubois, Dumollard, Durand-Desgranges, Mme Faugère, Fenetre, Florentin, Garnier, Griffet, Jolivet, Joseph, Mme Laurés, Lamothe, Marin Cudraz, Mounier, Richard, Roussel, Mme Tenailon, Tesmoingt, Voinot J., Voinot U.

H. SERVOIN

RÉUNION DES DESCENDANTS *Le 7 octobre au Luc-en-Provence*

La réunion que notre association a organisée le dimanche 7 octobre, sur la Base de l'E.A.A.L.A.T. du Luc en Provence, a été une réussite.

Le Général et Mme Feugas étaient parmi nous. Il y a eu 70 participants.

C'est grâce au Chef d'Escadrons Pierre Fournier que cette journée s'est déroulée dans les meilleures conditions. L'accueil des Officiers de l'A.L.A.T. qui pré-sentaient l'école, sa mission, ses moyens a été très amical. Nous avons pu voir tous les nouveaux appareils en service. Les anciens et les descendants étaient enchantés d'être venus.

Nous essaierons avec l'appui de Chefs de Corps ou d'autres descendants de renouveler ce premier essai.

G. BOYER de LATOUR

SECTION CARNET

NAISSANCES

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de

— Nathalie Trabut, le 30 avril 1990 à Chester (Grande-Bretagne), première arrière petite-fille du Lieutenant-Colonel (H) Cochain et Madame.

— Yannick Le Goux, arrière petit-fils de l'Adjudant-Chef Legoux (+) et Madame et petit-fils de Paul Legoux.

— Adrien Cheyrou-Lagreze, le 1^{er} novembre 1990 à Paris, arrière petit-enfant de Jacques Harmel et 6^e arrière petit-enfant du Docteur Albert Chayrou-Lagreze (décédé).

— Clémentine Azam, fille de Jean-Paul Azam (D) petite-fille de Pierre Azam.

— Le Colonel (H) et Madame Pierre Jolivet sont heureux de vous faire part de la naissance de leur 8^e petit-enfant, le 21 novembre 1990 à Limoges, au foyer de leur fils Pierre-Laurent.

Avec les félicitations de la Koumia aux parents, grands-parents et arrières grands-parents et ses meilleurs vœux aux nouveaux-nés.

DÉCÈS

Nous avons la tristesse d'annoncer les décès de

— Adjudant chef René Muller en septembre 1990 à Joué-les-Tours.

— Capitaine René Basques, le 9 juillet 1990, fils du Capitaine Ferdinand Basques, beau-frère de Claude Cadet, trésorier de la section Roussillon-Bas-Languedoc.

— Médecin-Colonel (ER) des Troupes de Marine, Louis Garin, le 29 septembre 1990 à l'Ile-aux-Moines (Morbihan).

La Koumia adresse ses sincères condoléances aux familles éprouvées.

DISTINCTION

— Jean Gigonzac reçu le 14 octobre en la mairie de Montpellier la Croix d'Or et le Diplôme du Mérite et Dévouement Français.

CARNET - DESCENDANTS

MARIAGES

— François Lacarelle (D) avec Mademoiselle Dominique Advenier, le 26 octobre 1990 à Lyon.

DÉCORATION

Le Colonel Henry-Jean Fournier, Commandant le 152^e R.I. de Colmar, a été décoré de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, le 22 septembre 1990 à l'Hartmannswillerkopf.

PROMOTION

- Le Commandant Yves Brion a été promu Lieutenant-Colonel en 1989.
- Le Capitaine de Vaisseau J.-J. Then, fils du Général Then a été promu au grade de Contre-Amiral et élevé au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur.
- Rectification. Le Commandant Pierre Vittet a été promu Lieutenant Colonel et non Commandant comme indiqué par erreur dans le dernier bulletin.

DÉCÈS

C'est avec une très grande tristesse que nous avons appris la mort de Madame Claude Barbé, le 17 septembre 1990, après une longue maladie contre laquelle elle luttait avec une volonté et une énergie farouches. Elle était la fille du Commandant René Cros - du 2^e GTM, qui a été tué le 18 juin 1944 dans les combats de la libération de l'île d'Elbe. A son mari et à ses jeunes enfants, nous exprimons nos sincères et affectueuses condoléances.

IN MEMORIAN

JEAN-PAUL RIVIERE

Jean-Paul Rivière est décédé en Suisse le 25 février et ses obsèques ont eu lieu le 1^{er} mars en l'église de Clairefontaine près de Rambouillet.

Capitaine d'infanterie de réserve, il était passé par l'Espagne pour rejoindre l'Afrique du Nord en 1943. Affecté à l'Etat-Major de la 1^{re} Armée en formation sous les ordres du Général de Lattre, il avait demandé et obtenu sa mutation dans une unité combattante et il rejoignit le 1^{er} GTM à Marseille en août 44. A cause de sa parfaite connaissance de l'anglais et par sympathie, le Colonel Leblanc le garda auprès de lui comme officier de liaison ce qui lui donna l'occasion d'entrer rapidement en contact avec les trois Tabors du groupe où il sut ses faire apprécier.

En Allemagne, quelques jours avant l'armistice, sa dernière mission se termina par une mésaventure... Le Colonel Leblanc m'appelle à la radio : «Vous avez vu Rivière?». «Non, mon Colonel». «Alors il a été coxé... on le cherche depuis ce matin»... Les allemands dans leur retraite avaient astucieusement retourné les panneaux indicateurs aux carrefours et c'est ainsi que Rivière, parti à la recherche d'un Tabor, avait pris, avec sa Jeep, la direction de l'ennemi qui le cueillit et nous le rendit sain et sauf le 8 mai. En sorte qu'il fut témoin des conditions dans lesquelles retraitsaient les débris de l'armée allemande.

Son frère, Jean-Louis, sous-officier de réserve, avait lui aussi été affecté au 1^{er} GTM; il commandait la section anti-chars.

Lorsque Jean-Paul Rivière arriva au 1^{er} GTM, je ne l'avais pas revu depuis le temps où nous étions ensemble au collège Sainte-Croix de Neuilly.

Il était resté fidèle à ses amis goumiers qui aujourd'hui gardent son souvenir et assurent sa famille de toute leur sympathie.

Jêrôme de GANAY

LE SOUVENIR DU GENERAL LEBLANC

Une plaque de marbre a été apposée sur la tombe du Général Leblanc à Alleyrat dans la Creuse. Elle porte l'inscription suivante :

«Les anciens du 1^{er} groupe de Tabors Marocains (1942-43) à leur chef vénéré le Général Georges Leblanc».

Les Anciens du 1^{er} G.T.M. ou autres anciens du Maroc qui voudraient s'associer à ce geste sont priés d'envoyer leur participation par chèque adressé au Secréariat de La Koumia, mais libellé au nom de Lt-Colonel de Ganay qui a fait l'avance. S'il y avait un excédent il serait versé à l'entraide Koumia.



TRIBUNE DE L'HISTOIRE

LA PENSÉE POLITIQUE DE LYAUTEY

par G. de Tarde

(Extrait de la revue des Deux Mondes du 01/12/60)

Dans le numéro 116 de Mars 1990 nous avons présenté Monsieur Guillaume de Tarde, qui fut un des principaux collaborateurs de Lyautey au Maroc.

L'article qui suit, paru dans la revue des Deux Mondes du 1^{er} décembre 1960, analyse la politique marocaine de Lyautey. Il est particulièrement intéressant de le lire et de l'étudier, alors que se développent d'une part le problème de l'immigration en France, d'autre part les problèmes de panislamisme et de panarabisme au Moyen-Orient.

Lyautey, «animal d'action» n'a laissé de lui que des écrits d'action (lettres, rapports, instructions, ordres, discours), tous suscités par l'occasion, nourris par la décision, inspirés par l'efficacité, tous sous le signe de l'immédiat et de l'urgent, —où la doctrine n'apparaît pas en pleine lumière. Cette doctrine (ou plutôt Lyautey se proclamant en état de guerre ouverte contre l'esprit doctrinaire) cette pensée politique, bien qu'implicitement présente dans tous ses écrits dont elle est l'inspiration commune, s'exprimait surtout dans la parole et dans l'action : elle parlait, elle vivait dans sa conversation, dans ses gestes ; elle *était* toute sa personne. La surprise qu'a provoquée dans l'opinion la révélation du rapport du 18 novembre 1920 sur l'évolution nécessaire du Protectorat, montre à quel point le public, même le plus averti, restait ignorant d'une politique. Lyautey n'a jamais tenté par écrit l'exposé méthodique. Aucune surprise, au contraire, aucune révélation chez tous ceux qui ont connu Lyautey, qui l'ont entendu parler, décider, ordonner, agir, et pour qui ces pronostics, ces idées, ces directives concernant l'avenir du Protectorat du Maroc ne sont que l'expression, maintes fois dite, redite, et même ressasée, d'une pensée à eux familière et dépassant d'ailleurs, de beaucoup en portée le cadre marocain.

Cette pensée, inspiratrice de toute une vie d'action, était chez lui si intimement liée à l'action même (véritable fusion de la pensée et de l'acte où il faut voir l'une des caractéristiques de son génie et l'une des sources de son ascendant de chef) qu'elle s'y condensait en réflexes. Réflexes, certes, mais chargés de pensée. L'action, si fascinante qu'elle lui parût, n'était pas, pour lui, une fin en soi, mais un moyen, un moteur. Cette «joie de l'âme» qu'elle lui dispensait largement, s'il en savourait tant l'intensité, ce n'est pas qu'elle se suffit à elle-même, mais il recevait cette illumination comme le signe de cette grâce suprême pour un chef : celle de l'efficacité. Joie de l'action : joie de réaliser. Réaliser : aspiration profonde, organique, de tout son être et qui n'avait pour lui qu'un sens : *créer la vie* (comme il l'a dit souvent), c'est-à-dire créer et ordonner, —autour de constructions matérielles, spirituelles et morales,— de la vie humaine.

Toutes ses doctrines, toutes ses méthodes s'inspiraient d'une même donnée essentielle, à savoir que l'action, le commandement consistent à agir sur cette matière vivante, rétive, qu'est l'homme, l'homme libre, doué de réactions non déterminées (ou qu'il croit telles), et chez qui la notion de sa liberté nourrit le sentiment de sa dignité d'homme. C'est encore l'homme qui est, à ses yeux, de l'action et du commandement l'objet et la fin : l'homme, c'est-à-dire le bien de l'homme, l'épanouissement de l'être humain dans l'équilibre moral, dans la paix et la prospérité.

L'homme, matière première et fin dernière de l'action : telle est la révélation simple qui anime toute sa pensée politique, qui en est l'âme. Elle s'est, en fait, réalisée par le moyen de deux méthodes, — bien connues dans leur forme sinon dans leur fond, et qui ont de la valeur de véritables doctrines, — l'emprise par l'appropriation, le gouvernement par le protectorat.

La première, dont était apparue avec Gallieni la forme originelle, s'est celle que dans son vocabulaire évocateur, Lyautey nommait « la tache d'huile ». Elle avait chez Gallieni, le caractère d'une méthode économique d'hommes et de moyens, et c'est avec ce caractère et dans cet esprit qu'elle est censée être passée chez Lyautey. Mais de cette tactique militaire Lyautey avait fait une stratégie politique, — de cette méthode de conquête des peuples — une doctrine de conquête des esprits. Conquérir les hommes, certes, mais pour les conquérir les gagner ; les gagner par la suggestion, non par la force, en provoquant la confiance à travers la crainte ; considérer la force comme vouée finalement à consacrer l'adhésion des esprits, non la discipline des corps ; ne l'utiliser qu'en tant qu'elle est au service du prestige, de la persuasion, de l'œuvre de ralliement, — tel était le contenu profond, de cette doctrine où il faut voir, dans la pensée de Lyautey, bien autre chose que son application marocaine : un précepte de gouvernement des hommes et, au-delà, l'un des articles fondamentaux de la morale politique.

Quant à sa seconde doctrine, celle dite du « Protectorat », on s'est souvent mépris sur son sens exact, sur sa véritable portée dans la conception de Lyautey. Quels desseins couvraient-elles ? Quelles étaient ses fins politiques ? Cette question a donné lieu à tant d'erreurs radicales, d'allégations déformantes, d'interprétations succinctes ou abusives, qu'une mise au point s'impose.

Que cette forme d'entreprise coloniale dite « Protectorat » apparaisse aujourd'hui condamnée dans l'opinion par un verdict sans appel, bornons-nous pour l'instant à constater ce jugement comme un fait, sans le discuter. Mais ce Protectorat incriminé était-il bien celui de Lyautey ?

La formule du Protectorat, dans son acception courante, présente deux caractères essentiels qui marquent au gré de l'opinion son arbitraire et sa précarité : elle est, à ses yeux, coloniale et provisoire. *Coloniale* d'inspiration, limitée aux rapports entre une nation dite civilisée ou évoluée et un peuple dit non civilisé ou sous-évolué, elle définit la prééminence de l'un sur l'autre. (Entre deux nations civilisées ou évoluées, il n'y a pas protectorat, mais influence de fait ou de droit). *Provisoire* par nature. Produit artificiel des contingences politiques, militaires ou diplomatiques d'une époque, elle n'est en soi qu'un compromis fragile destiné à périr. Ce statut de transition doit évoluer nécessairement — suivant les uns (de tempérament centralisateur, et qui furent, en France, une majorité) vers l'annexion pure

et simple,— suivant d'autres, (de nature libérale et d'obédience anti-colonialiste) vers l'indépendance à bref délai, —suivant les autres enfin (diplomates prudents de l'école classique) vers une lointaine autonomie par étapes, au gré des circonstances.

Ainsi comprise, la formule du Protectorat, considérée comme le fondement même de l'œuvre marocaine de Lyautey, n'a pas manqué de soulever des critiques rétrospectives, qui, s'adressant à l'homme à travers son œuvre, méconnaissent de bonne foi, par ignorance, l'intention réelle, le sens profond de son action politique. Elle ne s'est réalisée, il est vrai, que dans le cadre du Protectorat, mais en application d'une doctrine de portée universelle qui en dépasse singulièrement les limites.

Le statut de Protectorat assigné au Maroc par les traités, si Lyautey, bien loin de le subir comme un contrainte, l'a scrupuleusement respecté dès l'origine en utilisant toutes ses possibilités, c'est que ce cadre constitutionnel lui permettait, en effet, de mettre en œuvre sur le terrain marocain ses hautes conceptions quant au commandement et au gouvernement des hommes.

En tant que formule de droit régissant les rapports entre la France et le Maroc, le Protectorat n'avait à ses yeux que la valeur d'un statut provisoire; mais, pour cet acteur double, chez qui le réaliste vivait le présent comme précaire et le constructeur l'édifiait comme définitif, ce statut provisoire marquait une étape constructive dans l'évolution historique des deux nations. Etape de droit sur la voie d'un régime de fait qui ne serait pas, de toute évidence, celui de l'assimilation (sa pensée sur ce point a été assez explicite!), qui ne pourrait être, au contraire, que celui de l'indépendance. Non pas l'indépendance purement formelle de quelque Etat «fort» sous la dénomination de fait d'une Puissance totalitaire, mais l'indépendance réelle d'un peuple libre à l'intérieur d'un groupement de nations libres: seule forme d'indépendance compatible avec la qualité de nation adulte au sein du monde moderne. C'est dans cette voie que, sous le fanion du Protectorat, il dirigeait le Maroc avec autant de ferveur que de prudence; mais cette évolution dirigée n'était, à ses yeux, réalisable que dans une progressive association franco-marocaine. Toutes ses réalisations, tous ses projets se situent dans la même perspective mais en constante évolution (il n'était d'équilibre pour lui que dans le mouvement), —non pas théorique mais positive,— non pas seulement inscrite dans les institutions ni régie par les intérêts, mais, avant tout, cimentée dans le sentiment. Réflexe français de prestige? Sans doute, mais aussi cette opinion raisonnée, qu'il n'est plus désormais de souveraineté nationale en dehors de communautés de culture et d'aspirations. Enfin, ce sentiment profond: devant le problème posé par la coexistence, sur le même sol, de deux civilisations et de deux cultures, son humanisme radical, respectueux de leur liberté et qui répugnait à la fois à la subordination de l'une à l'autre et à leur séparation hostile, le portait à les unir dans une coopération réciproque et volontaire.

Ainsi s'expliquent et s'éclairent les éléments essentiels de sa politique marocaine:

L'unification géographique du Maroc. —L'existence d'un Etat moderne n'est pas compatible avec le morcellement et des enclaves indéfinies et précaires; il fallait que le Maroc ancien, pour participer à la vie économique et politique des nations du monde présent, se constituât une aire naturelle, un espace cohérent, dans les limites des zones historiques de son influence.

Le respect des croyances et des mœurs marocaines. —La collaboration de deux sociétés sur une même terre ne peut être le fruit de la contrainte, de l'intimidation ou de la pression, mais bien d'un apprivoisement réciproque par la tolérance et la compréhension. Respecter les croyances et les mœurs de la société voisine, c'est l'amadouer peu à peu, l'attirer par le prestige et aussi par l'exemple. Tel était, chez Lyautey, le fondement d'une conviction qui s'exprimait, dans l'action, beaucoup moins par une politique proprement dite que par un apostolat consacré à répandre dans les populations française et marocaine des réflexes, des sentiments, des traditions de vie commune.

D'où ce premier principe : le respect de l'Islam. Ce respect n'allait-il pas, de sa part, jusqu'au soutien? Peut-être. Non qu'il favorisât son expansion en surface. Mais il ne se faisait ici aucune illusion. Quelles que soient les sources communes du Christianisme et de l'Islam, quelles que puissent être, à certains égards et dans une vue d'avenir, leurs affinités spirituelles, les deux forces d'expansion que contiennent ces deux confessions ne sont pas à égalité dans leur lutte compétitive auprès des peuples sous-évolués. Comment, en effet, la religion chrétienne, qui ne se présente officiellement qu'en marge, et presque à la remorque d'une civilisation pourtant issue d'elle, tantôt sous l'aspect d'une Eglise autoritaire mais reniée et cantonnée par le pouvoir politique, tantôt sous celui de sectes d'origine schismatique, toujours et dans tous les cas comme amputée par les notions de profane et de sacré, de laïque et de confessionnel, de temporel et de spirituel, comment pourrait-elle avoir l'avantage sur une religion totale, qui s'impose à tous et en tout, tant comme objet de foi que comme règle de vie, commandement civique et loi morale, dont le domaine sans faille exclut toute séparation de la politique et de la religion, aussi bien que du temporel et du spirituel, du laïque et confessionnel, du profane et du sacré, pour qui le « croyant » est à la fois fidèle et sujet? Le Christianisme ne peut être en mesure d'affronter efficacement l'Islam que si le pouvoir politique auquel il paraît lié cesse de proclamer sa laïcité (hypothèse probablement exclue pour l'avenir), ou si, à l'inverse, l'action chrétienne, au nom d'une forme épurée et supérieure de la foi religieuse, se présente comme transcendant le pouvoir politique et, au besoin, comme le juge suprême de ses excès nationalistes. Lyautey n'a donc pas favorisé l'Islam dans son expansion dans l'espace : il s'est borné à ne pas s'opposer à ses progrès par un soutien maladroit (et qui, d'ailleurs, lui était légalement interdit) de l'action chrétienne. En revanche, il a certainement soutenu l'Islam dans son action en profondeur sur les masses déjà islamisées. L'existence historique d'un Imam à la tête de l'Empire Chrétien lui est toujours apparue comme une donnée politique d'une importance mondiale dont l'Occident devait tenir compte et, au besoin, user dans l'intérêt de la paix universelle. Peut-être est-il permis de penser qu'il songeât à favoriser l'extension vers l'Est de cette autorité islamique jusqu'ici confinée à l'extrémité du Magreb.

Respect de l'Islam, certes, mais aussi et en même temps respect des coutumes et traditions berbères. C'est qu'aux yeux de Lyautey l'unification politique n'impliquait nullement, en dépit des principes de notre Droit, l'unification des mœurs et des croyances, à quoi s'opposait au contraire sa conception libérale et décentralisatrice de l'Etat. Respectueux de l'Islam dans ses positions acquises et dans ses progrès consentis, il se considérait comme le protecteur des traditions locales contre tous les empiètements abusifs du pouvoir politique et administratif, fussent-ils d'inspiration islamique. D'où cette « politique berbère » qui, en esprit et en pratique, faisait corps avec une politique générale d'évolution du Maroc vers un Etat libéral et libre, mais qui, poursuivie après Lyautey dans d'autres circonstances et

peut-être sans l'esprit qui l'animait, a pu apparaître alors comme inspirée par d'autres desseins et servir d'aliment à l'exploitation d'un nationalisme xénophobe.

La séparation, dans les vieilles villes chréfiennes, de l'habitat européen et de l'habitat marocain procédait du même esprit, non de ségrégation raciale ni de hiérarchie protectrice, mais de respect mutuel des conditions et traditions de vie des deux communautés en contact. Henri Prost, le grand initiateur de l'urbanisme au Maroc en a maintes fois témoigné avant sa mort; il m'est permis de m'associer à son témoignage comme je l'ai été de très près, du fond de l'Islam et des peuples de couleur. De nouveaux problèmes ont gagné le Maroc après la guerre, qu'aurait-il fait?

A une telle question, il est difficile de répondre sans présomption. Nul n'a le droit de parler au nom de Lyautey qui ne l'ait vraiment connu, et nul ne l'a vraiment connu qui n'ait travaillé avec lui dans l'action. Ceux qui ont eu ce privilège ne savent pertinemment qu'une chose, c'est qu'ils sont incapables de savoir ce que cet esprit libre, réaliste, fécond et efficace, mis en présence des données nouvelles du problème marocain, eût imaginé, délibéré et résolu.

Ce qu'il est permis d'affirmer du moins, en toute certitude, c'est qu'à aucun moment il n'eût été pris au dépourvu. Rien, en effet, ne pouvait prendre au dépourvu un esprit qui, dans l'action, pratiquait la religion du fait, qui ne jugeait jamais les événements au nom de la logique ou sous le coup de la passion mais les appréciait en fonction de leurs conséquences virtuelles, pour qui les rappels d'un passé révolu, les regrets de faits accomplis, les remords de fautes commises, les récriminations et les lamentations n'étaient que manifestations d'impuissance, et qui ne pratiquait d'autre précepte que d'agir, c'est-à-dire, dans son langage, d'utiliser les circonstances, au lieu de les subir, pour infléchir, retarder ou accélérer leur évolution. Sa doctrine, si tant est qu'il y eût une «doctrine Lyautey» au sens attribué à ces mots, comportait un article fondamental, c'est qu'elle était prête à tous moments, sans trahir ses desseins à long terme ou plutôt pour ne pas les trahir, à s'imposer sa propre révision.

Toute sa tension d'esprit le portait, d'ailleurs, à devancer les événements, à les circonvénir avant leur élosion. L'émancipation de la jeunesse marocaine, il l'avait non seulement prévue mais consciemment favorisée pour procurer des élites au Protectorat marocain en évolution: les réactions hostiles de cette jeunesse, sous l'effet de notre enseignement même et, plus tard, d'influences extérieures, ne l'auraient pas déçu (rien ne pouvait décevoir son réalisme opportuniste) mais l'aurait incité plus que jamais à l'instruire et à la mettre à l'épreuve en l'utilisant. Quant à ces vagues de fond venues de l'Asie et du Proche Orient et qui, favorisées par le fanatisme islamique, ont déferlé sur l'Afrique du Nord, nul doute qu'il en eût pressenti les prodromes avant qu'elles aient atteint le Maroc, où il n'eût pas cherché à dresser contre elles des digues irritantes et précaires mais à leur donner accès sur un terrain préparé. Il eût donc été amené, sans aucun doute, à modifier certains éléments de sa doctrine, mais sans renier leurs mobiles lointains. Quitte à corriger sa politique de surface, il eût maintenu et confirmé sa politique de fond. Car chez lui, la méthode du Protectorat, comme celle de la tâche d'huile, prenait sa source, très à l'écart de ces réactions passionnelles, à des notions d'une portée universelle, qui nourrissaient en fait sa pensée politique.

Pensée, nous l'avons dit, non précisément formulée en système, mais présente, sous ses doctrines et ses méthodes fragmentaires ou occasionnelles, comme leur inspiration et leur vocation communes. Dans tout cadre constitutionnel et juridique autre que le Protectorat, sur tout territoire humain autre que le Maroc, Lyau-

tey aurait, tout aussi bien, fait de la «tâche d'huile» et du «Protectorat» au sens qu'il attribuait à ces formules. Ce sont elles que, chose curieuse et notable, ses familiers l'ont vu appliquer en Lorraine au cours de sa retraite, dans ce proconsulat de fait qu'y exerçait son prestige survivant. Si le Maroc a été pour lui l'occasion unique de les mettre en pratique, c'est qu'il y avait les mains libres et que ce terrain neuf lui paraissait favorable à une grande expérience humaine. Mais il est manifeste que la politique dont les circonstances de sa carrière l'ont ainsi amené à faire l'application au Maroc n'obéit à aucun des mobiles attribués à une politique dite colonialiste.

Ni, cela va sans dire, l'exploitation, au sens exclusif et abusif du mot, du pays contrôlé. «Exploiter» n'a jamais eu, pour lui qu'un sens : mettre à jour et à profit, librement, dans l'intérêt commun des peuples qui collaborent à la même œuvre sur la même terre, les richesses du sol et les ressources des hommes.

Ni, l'orgueil occidental à l'égard des pays dits «sous-évolués». Nulle trace, chez lui, de ce qu'on pourrait appeler l'*occidentalisme*. Aucun sentiment de la supériorité de notre civilisation, de nos institutions, de nos croyances et de nos mœurs sur celles des autres peuples. Le fait, pour certaines nations, d'être demeurées à un stade en retard sur le nôtre dans l'évolution historique ne les classait pas, à son gré, à un rang d'infériorité : la notion de progrès matériel lui étant étrangère, il eût bien plutôt considéré pour elles comme une supériorité politique et morale l'anomalie d'avoir échappé dans le temps au «progrès» occidental.

Ni le préjugé de race. Nulle trace, chez lui, de racisme. Aucune notion d'une hiérarchie entre les peuples en fonction de la pigmentation de la peau, de la structure crânienne, de l'éclat de l'œil, de la forme du squelette. Pas de réaction, plus ou moins instinctives contre le métissage en soi (mais seulement contre les dangers sociaux de mariage que menacent encore les interdits de la religion et des mœurs).

En revanche, il y avait chez lui la perception directe, aiguë, (qui devait inspirer à tout moment, pensait-il, l'action du pouvoir) de ce que sont, à travers les civilisations et les races, les différences de catégories sociales entre les hommes, — des problèmes universels que posent ces différences dans toute communauté humaine— de ceux, avant tout, qu'implique la coexistence, dans toute nation, de dissidents et de ralliés, de déshérités et de pourvus, de féodaux, de bourgeois et de prolétaires, d'intellectuels et de manuels, de jeunes et de vieux, de ruraux et de citadins, d'adeptes de confessions différentes ou hostiles... En face de ces problèmes universels de politique intérieure qui se posent aujourd'hui à l'échelle mondiale, le Gouvernement et l'Administration assument, au gré de Lyautey, une mission permanente de promotion humaine, qui se donne comme tâche essentielle, — en dépit des doctrines de nivellement moral et social par le bas, des forces d'oppression ou de stérilisation provenant, notamment, du Pouvoir lui-même (centralisation, violence, favoritisme, esprit doctrinaire, esprit de guichet...), — de favoriser et de solliciter, en tout et partout, dans la coopération et dans la paix, les moyens de libération de l'homme, de confirmation de sa dignité : le travail, le talent, l'énergie, le mérite, l'œuvre.

C'est ainsi et en vertu de cette mission humaine, qu'au Maroc Lyautey soutenait avec la même sollicitude et la même ferveur, —aussi bien l'esprit d'initiative du colon français contre le bureaucratisme autocratique (qu'on pourrait appeler l'autobureaucratie) de l'Administration, contre les pièges du droit, de la justice et des coutumes marocaines, contre ses propres entraînements,— que l'esprit de

conservation, de défiance du sujet marocain contre les abus des caïds, contre les empiètements et les impatiences du colon français, contre toutes les formes d'injustice, d'où qu'elles viennent, qui guettent partout le citoyen isolé.

Ainsi vue sous son véritable aspect, la doctrine politique de Lyautey n'opposait pas, dans une perspective coloniale, le Protectorat à l'Administration directe ou à l'Indépendance, ni la nation protectrice au pays protégé : elle opposait, sur le plan de l'universel, le régime du pouvoir libéral, tolérant, responsable et efficace, au régime du pouvoir autoritaire, insensible, anonyme et velléitaire. Cette conception du rôle «protecteur» de l'Etat, Lyautey l'avait dans le sang. Elle peut s'exprimer en quelques mots. Pour lui, gouverner, commander ou administrer, c'est d'abord rallier. Rallier par la persuasion et par le prestige : politique de portée générale, valable pour tout pays, aussi bien dans l'ordre militaire que dans l'ordre civil, aussi bien à l'usage interne pour assurer dans le pays l'équilibre social et affermir l'autorité qui le garantit, qu'à l'usage externe dans l'intérêt de son expansion économique et culturelle. C'est ensuite protéger. Protéger le citoyen au lieu de le brimer : le protéger par la force, au lieu de le brimer par la faiblesse. Le protéger contre les autres et contre lui-même : contre les autres dans ses droits d'homme libre, contre lui-même dans ses obligations d'homme social. Le défendre en le libérant ; le guider et le soutenir en l'obligeant.

Ralliement et protection : deux fonctions essentielles de l'Etat et de ses dirigeants, qui s'exercent à la fois par le contact entre le gouvernant et les administrés, entre les échelons et les compartiments sociaux, —par le respect, à l'égard des hommes, de leurs convictions, de leurs traditions, de leurs goûts, de leur travail, de leur résistance même, —par l'assistance physique, —«Logement, ablution, distraction», disait Lyautey, —économique et morale.

Ralliement et protection : politique générale, vide de toute notion de colonialisme et qui, sous le nom de Protectorat, présentait chez Lyautey la forme d'un véritable humanisme. C'est cet humanisme politique dont il entendait faire du Maroc le terrain d'expérience, pour aboutir à la création d'un Etat moderne unissant des hommes libres dans une même communauté franco-marocaine et christiano-judéo-islamique, susceptible de s'agréger, de son plein gré et de pair égal, à une communauté plus vaste.

IRAK :

Logique de calendriers, cycles de traditions, impératifs climatiques.

Pour qui travaille le temps? par Jacques HARMEL

Sur fond de décor dominé par un Golfe Persique à moitié arabe, dans lequel s'incère un «Chatt-El-Arab» (Rivage des Arabes) à moitié persan, deux mois se sont écoulés depuis la dernière chronique. Les lecteurs ne l'avaient pas tous trouvée entièrement de leur goût et certains l'ont écrit; qu'ils en soient remerciés, car cela prouve qu'elle a été lue et encourage à continuer.

Les faits avancés sont de sources réputées sérieuses, souvent ils sont extraits de la presse française ou étrangère, jamais ils ne sortent de la seule imagination de l'auteur; quant aux conclusions, elles n'engagent que celui-ci et il ne voit aucun inconvénient à ce que d'autres en soient tirées.

A la lumière des événements, il convient cette fois de tenter une synthèse de ce qui n'a pas changé depuis septembre et des éléments nouveaux intervenus du fait de la diplomatie, du climat, de l'économie, des engagements politiques des moyens militaires mis en place et des instruments d'information et de désinformation.

En exemple de cette dernière, on peut citer l'erreur – volontaire ou non – de plusieurs médias annonçant que, dans quelques semaines, le pèlerinage aux lieux saints de l'Islam allait radicalement changer les données du problème du Golfe. Or, s'il n'est pas déraisonnable de s'attendre à un tournant du conflit au moment du prochain pèlerinage, il est tout à fait inexact de le placer dans quelques semaines: le mois lunaire «dou-l-hijja» 1411 et, avec lui, le pèlerinage à La Mecque commenceront le 14 juin 1991. D'ici là beaucoup d'eau aura coulé dans le Tigre, l'Euphrate et le Nil. Il sera temps d'en parler à son heure, mais avant de supputer l'avenir, il vaut mieux passer en revue l'évolution récente :

Septembre 1990 :

- le 20, France, départ des premiers éléments du dispositif militaire «Daguet» destiné à participer à la défense de l'Arabie Saoudite.
- 22 au 25, Syrie-Irak, le Président Assad en visite officielle à Téhéran.
- 24, O.N.U. France-Irak, dans son discours à l'Assemblée Générale de l'O.N.U. le Président Mitterand laisse entendre qu'une solution négociée serait possible dans le Golfe, si l'Irak annonçait sa décision d'évacuer le Koweït.
- 25, O.N.U. Résolution n° 670 du Conseil de Sécurité étendant à l'espace aérien l'embargo imposé à l'Irak.
- le 27, Algérie, retour d'Ahmed Benbellah, après 25 ans de prison et d'exil. Djibouti, attentat contre des français, 1 enfant tué, 15 adultes blessés.
- le 29, Arabie Saoudite, arrivée au port de Yanbow des premiers éléments du dispositif «Daguet».

Octobre 1990 :

- le 3 et le 4, Arabie et Emirats visite du Président Mitterand aux forces françaises d'Arabie et du Golfe. Nuit à bord de la frégate «Dupleix». Entretien avec le Roi Fahd et l'émir Zayed, d'Abou-Dehbi, président de l'Union des Emirats.
- le 8, Jérusalem, manifestation palestinienne sur l'Esplanade des Mosquées, durement réprimée par la police israélienne, qui ouvre le feu, 22 palestiniens tués.
- Egypte, assassinat de Rifaat Al-Mahgoub, président de l'Assemblée du Peuple (assemblée nationale égyptienne).

- 12, Résolution du Conseil de Sécurité de l'O.N.U., condamnant les «actes de violence» du 8 à Jérusalem.
- 15 et 16, M. Roland Dumas, Ministre des Affaires étrangères français, en visite officielle au Qatar, à Bahrein, en Oman (les états du Golfe que le président Mitterrand n'avait pu inclure dans sa courte tournée de 36 heures du 3 au 4).
- le 13, Liban, assaut syrien contre le réduit du général Aoun.
- le 21, Liban, assassinat du leader chrétien Dany Chamoun et de sa famille.
- le 22, Bagdad, Saddam Hussein annonce son intention de libérer tous les otages français détenus en Irak et au Koweït.
- le 23, France - Arabie, le dispositif «Daguet» est renforcé de 500 hommes.
- le 24, U.S.A. - Arabie, les américains s'affirment prêts à renforcer de 100 000 hommes leurs effectifs.
- le 27, Egypte, arrestation des assassins du président de l'Assemblée du peuple, des islamistes intégristes.
- le 30, Irak - France, arrivée à Paris de 282 otages, dont 267 français (échangés contre plusieurs tonnes de médicaments).
- le 31, Inde, affrontement meurtrier entre musulmans et hindous qui veulent détruire une mosquée pour bâtir un temple.

Novembre 1990 :

- le 2, Irak - France, un officier et deux sous-officiers français, capturés par les irakiens au cours d'une patrouille de reconnaissance à la frontière arabo-irakienne (dans l'ancienne «zone neutre»), sont remis à l'Ambassade de France à Bagdad.
- le 5, France - Jordanie, le Président Mitterrand reçoit le Roi Hussein. New-York, le rabbin superintégriste Kahane est assassiné par un musulman.
- le 9, Riyad, une cinquantaine de femmes, dont plusieurs professeurs d'Université, manifestent au volant de leurs voitures (pour protester contre l'interdiction de la conduite-auto aux femmes en Arabie Saoudite).
- le 20, Bagdad, Saddam Hussein annonce son intention de libérer tous les otages dans les trois mois suivant le 25 décembre.
- le 21, le Président Georges Bush, en tournée en Arabie, s'entretient avec le Roi Fahd, inspecte ses troupes, et qualifie Saddam de «brute épaisse».
- le 22, F.N. français, Baas irakien, reçu amicalement par Saddam Hussein, M. J.-M. Le Pen revient en France avec quelques otages européens.
- le 23, au Caire, entretiens George Bush, Hosni Moubarak, entente resserrée.
- le 24, à Genève, entretiens George Bush, Hafez el-Assad, et la Syrie se retrouve alliée des U.S.A. qui, il y a peu, la tenaient pour un «état terroriste».
- le 25, frontière israëlo-égyptienne, attentat à l'arme automatique contre un autocar israëlien, l'Egypte arrête le coupable et présente des excuses.

ALLIANCES ET MARCHANDAGES

Dans le domaine des alliances, la plus grosse légion est peut-être celle des paradoxes :

1° - Les intégristes islamiques, au pouvoir ou dans l'opposition (gouvernement mauritanien, F.I.S. algérien, Frères Musulmans d'Egypte, gouvernement soudanais) appuient l'Irak socialiste et laïque et condamnent l'Arabie-Saoudite, tenant par excellence de l'Islam rigoriste, de la charia islamique, de l'arabité.

2° - Une monarchie musulmane tolérante, le Maroc (Hassan II n'a-t-il pas rendu visite au Pape Jean-Paul II en 1980 et ne lui a-t-il pas réservé un accueil chaleureux en 1985) - une république musulmane non-arabe, la Turquie - une autre, musulmane mais comptant de nombreux chrétiens, (dont l'un fait fonction de Ministre des Affaires

étrangères), l'Égypte – une autre encore, gouvernée par une minorité de musulmans réputés hérétiques (les alaouites ou yézidites, communauté du Président Assad) – des groupes musulmans hétérodoxes dispersés (druses, kharédjites) choisissent le camp du Koweït et de l'Arabie).

Pour la Syrie, déjà citée, le cas est cependant particulier : l'identité des régimes et des doctrines politiques (parti unique commun, le «Baas» fondé par un libanais chrétien, Michel Aflak) et les tentatives d'union des deux pays, n'ont jamais pu effacer une rivalité plus que millénaire qui remonte aux premiers temps de l'Islam et a fait de Bagdad l'ennemi héréditaire de Damas.

3° – Il est vrai que, de son côté, Saddam Hussein n'est pas à une contradiction près : agresseur jouant l'agressé, soufflant le chaud et le froid, alternant les menaces d'anéantissement et les promesses d'amitié, se disant prêt à évacuer le Koweït, puis le déclarant province à tout jamais irakienne, appelant ses otages des invités avant de les rendre contre leur poids de pharmacie (et, sans doute, d'autres choses dans certains cas), hier laïque et aujourd'hui dévôt, se faisant passer pour descendant et envoyé du prophète Ali, se disant inspiré par l'«envoyé de Dieu», Mohammed, qui lui apparaît en songe pour lui indiquer l'objectif à faire atteindre par ses fusées, il n'est plus très crédible, mais reste imprévisible, encore que sa ligne directrice essentielle se résume en trois mots «gagner du temps», une première étape consistant à parvenir au ramadan avant l'ouverture de véritables hostilités.

4° – Seul le laïque et actif leader des palestiniens est dans la pleine logique d'alliance : Yasser Arafat s'efforce, par tous les moyens, de venir en aide à son protecteur et bailleur de fonds, à l'ennemi numéro un de son ennemi israélien. La «Vanguardia Espanola» de Barcelone, en date du 25 septembre, consacre, page 13, un long article aux deux hommes, en voici quelques extraits :

«... Ce qui est important, la politique et les plans militaires de Saddam, ses ministres eux-mêmes n'en connaissent pas la moitié, à une exception près, le Ministre des Affaires étrangères, Tarek El-Aziz, un de ceux qui prennent place sur les coussins du «Divan» – Est-ce-que quelqu'un du «Divan» avertit, met en garde ou contredit Saddam? – Le premier qui se l'est permis est tombé. Saddam veut tout tenir entre ses mains, tel le terroriste embarqué dans un avion, il tient la grenade dans une main et en menace les siens comme les étrangers».

«... sans lâcher la grenade qu'il agite au-dessus de nos têtes, Saddam, ces jours-ci, a reçu Yasser Arafat, par l'intermédiaire de qui il promet ce qu'il ne donne pas.

... c'est avec beaucoup de salamaleks que Yasser Arafat lui a rendu visite; il a déclaré que le Koweït pourrait être libéré et converti en nouvelle patrie pour les palestiniens... La télévision nous a montré comment le petit terroriste sans état regarde, littéralement fasciné, le grand terroriste d'état. Le regard extasié d'Arafat est assorti d'un sourire qui fait ressembler sa bouche à une vraie figue de Barbarie».

En fait, plus pro-irakien que jamais, Arafat se vantera par la suite d'avoir été choisi comme intermédiaire par la France pour obtenir de l'Irak la libération des otages. (Cf. *LA STAMPA de Turin du 15 novembre, qui titre en page 4: «ARAFAT: J'ai négocié pour Paris».*

OPERATIONS PARALLELES

– La Syrie, s'estimant à l'abri de toute réaction sérieuse de Washington ou de Moscou, ses alliés du moment, déclenche le 13 octobre une nouvelle étape du processus d'annexion du Liban, sous prétexte d'une demande d'intervention reçue du président légal de la République Libanaise (élu il y a quelques mois sous protection syrienne), d'où l'assaut contre le réduit du général Aoun, la résistance acharnée de ses fidèles, finalement écrasés par l'artillerie et les chars syriens, la répression qui a suivi, n'épargnant pas les civils de tous âges, et, pour couronner le tout, l'assassinat du leader chrétien Dany Chamoun et de sa famille, crime qui a suscité l'horreur et l'indignation même chez un partisan des syriens comme le chef druze Walid Joumblatt. Quant au général Aoun, encore réfugié à l'Ambassade de France à Beyrouth, son transfert et son accueil dans notre pays sont une question d'honneur, comme l'a souligné le Président de la République.

– La position d'Israël est particulièrement délicate : en cas de conflit, il serait certainement visé, par voie aérienne ou par missiles, voire par une attaque terrestre irakienne à travers la Jordanie. Pour survivre, l'état hébreu serait alors amené à se défendre offensivement, et il s'y prépare. Il deviendrait donc, de facto, l'allié de certains arabes contre d'autres arabes. Au moment où la fusillade du 8 octobre sur le Mont du Temple à Jérusalem vient d'exacerber les sentiments anti-israéliens chez les musulmans, ce serait un beau thème de propagande pour l'Irak et ses alliés, pour l'opposition interne de certains de ses adversaires, pour les dirigeants de son ennemi d'hier, l'Iran. Cependant, nécessité fait loi et Israël est contraint à l'action, sous peine de disparaître. Pour le moment, il subit encore : l'O.L.P. relance l'Intifada en Cisjordanie, patronne la « guerre des couteaux » à Jérusalem et l'assassinat à New York du pasteur Kahane, dont les obsèques en Israël ont provoqué de regrettables réactions, autant d'opérations qui, avec les attentats du 25 novembre, sont de nature à générer des réactions anti-arabes en Israël et à le déconsidérer aux yeux de ses « alliés objectifs » de demain.

– L'Arabie Saoudite nous avait habitué à sa rigide intolérance, à son refus catégorique de toute réciprocité aux mesures libérales dont elle bénéficie en Occident, et particulièrement chez nous, en matière de construction d'édifices religieux, de pratique du culte, de prosélytisme musulman (financement de mosquées, rétribution d'imams, exposition « Riyad » au Grand Palais, avec distribution de prospectus prônant la conversion à l'Islam). Pour autant, fallait-il s'attendre à un rigorisme accru à l'égard de soldats européens venus, sur sa demande, défendre son sol : défense de chanter, de se baigner, de pratiquer le sport, de porter le short – interdiction de toute croix, y compris la croix rouge, qui doit donc disparaître des ambulances et même, refus par les changeurs du billet de 100 francs français, jugé impudique à cause des seins nus de la « Liberté guidant le peuple ».

– L'Egypte est l'un des plus engagés des Etats arabes. Après avoir vu revenir d'Irak et du Koweït des dizaines de milliers de travailleurs égyptiens promis au chômage dans leur pays, pour participer à la défense de l'Arabie et des Emirats, elle y a envoyé beaucoup plus qu'un continent symbolique de son armée : plus de vingt mille hommes. Le président Mubarak est, diplomatiquement très actif et multiplie les rencontres au sommet et les propositions de règlement de la crise : il a récemment rencontré les rois d'Arabie, de Jordanie et du Maroc, le Président Bush, le Président Mitterand, Madame Thatcher, les présidents Assad, Chadli et Ben Ali et même son inamical voisin, le Président Kaddafi. Mais l'opposition égyptienne, intégriste (« Frères Musulmans »), favorable à l'Irak, n'a pas désarmé, l'assassinat le 12 octobre de Rifaat el-Mahgoub, président de l'Assemblée nationale égyptienne, en est une claire manifestation.

– Au sud de l’Égypte, le Soudan, son ancien vassal, puis allié, de longue date son obligé, à pris une position inverse et, au nom de l’intégrisme islamique, défend les thèses irakiennes. Cet immense pays (2 500 000 kilomètres carrés), le plus vaste et un des plus pauvres d’Afrique, actuellement victime d’une terrible famine, est, en fait, incontrôlé et incontrôlable et sa partie équatoriale, chrétienne et animiste, en rébellion contre le pouvoir central et sa «Charia» islamique, n’est pas la seule à échapper à l’autorité du gouvernement de Khartoum.

Aussi ne faut-il pas impliquer nécessairement ce dernier dans la reprise de la guerre au Tchad à partir de ses frontières : qu’il l’autorise, la tolère ou la désapprouve, il serait incapable de l’empêcher.

Depuis le début de novembre, en effet, d’importantes forces rebelles, commandées par un ancien ministre d’Hicène Abré, armées en Libye et acheminées par le Soudan ; ont attaqué les postes tenus par l’armée tchadienne au nord-est du pays et lui ont causé des pertes très sévères en hommes et en matériel, récupérant armes, munitions et véhicules en grandes quantités. Tout porte à croire que, profitant du tumulte autour de la crise du Golfe et du départ de France vers l’Arabie des unités les plus qualifiées pour venir renforcer notre dispositif militaire au Tchad, Kaddafi, malgré ses dénégations, tente maintenant de prendre sa revanche des échecs et humiliations subies dans les étapes précédentes de sa longue rivalité avec Hicène Abré, dont le régime semble, cette fois, dangeureusement menacé.

– De l’Algérie, que dire en quelques mots, sinon rapporter une boutade du «Canard enchaîné» du 31 octobre : «L’Algérie en pièces détachées – Le régime n’a pas de politique... le Premier Ministre est en guerre contre le F.L.N.... Le président Chadli, prudent, prend ses distances... Le Front Islamique du Salut commence à faire preuve de son incompétence en gérant les municipalités... L’Algérie ressemble à un bateau sans gouvernail qui fait eau avec trop de monde à bord».

Ahmed Benbellah croyait gagner l’Algérie en triomphateur acclamé par des milliers de jeunes ; il y débarque le 27 septembre attendu par quelques dizaines d’anciens dans l’indifférence générale ; il se voulait sauveur et n’est même pas recours ; les moins de 25 ans n’étaient pas nés lors de sa chute et personne pour eux n’a bâti de légende.

Face à la crise du Golfe, l’Algérie condamne officiellement l’invasion du Koweït, mais sa presse officieuse (El-Moudjahid) ne dissimule pas ses sympathies pour les thèses irakiennes, l’essentiel paraissant de ne trop déplaire ni à Riyad, ni à Bagdad, ni au F.I.S., ni à l’opinion publique qui pense avoir découvert un nouveau champion de la grandeur arabe.

– Une moindre prudence est observée vers l’ouest, où la tension est sensible. Le roi du Maroc, ferme soutien de l’Arabie (il a envoyé des troupes sur la frontière Arabie-Irak) joue aussi les conciliateurs, mais son récent projet de sommet arabe de la dernière chance a échoué. D’autre part, en froid avec la France depuis la parution de «Notre ami le Roi» de l’écrivain Gilles Perrault, et un peu aussi du fait des relations d’ordre humanitaire de certains organismes français avec le «Polisario», il l’est bien plus encore, U.M.A. nonobstant, avec l’Algérie, soutien logistique et base arrière du dit Polisario qui, pour elle et pour une cinquantaine d’Etats du tiers monde est la «R.A.S.D.» (République Arabe Sahraouie Démocratique) dont elle reconnaît la souveraineté sur le territoire de l’ex-«Sahara Espagnol», annexé par le Maroc. De quelque nom qu’elle soit appelée, cette entité, actuellement en «Cessez-le-feu» avec le Maroc après avoir accepté comme lui le principe de referendum d’autodétermination proposé par l’O.N.U., menace maintenant de rompre la trêve si Rabat ne retire pas une partie de ses troupes du territoire soumis au vote.

– Au sud du Maroc, la Mauritanie, autre membre de l'U.M.A., maintient sa prise de position pro-irakienne, justifiée par le soutien financier reçu de la Jamahriya Libyenne, récente mais fervente alliée de Saddam Hussein, malgré les différences de régime (Irak industrialisé, Mauritanie arriérée).

– Une polémique en cours entre l'Ambassade de Nouakchott à Paris et le quotidien «Le Monde» rappelle que l'esclavage n'est pas encore véritablement aboli chez les Maures. (Cf. «Le Monde» des 27 octobre et 14 novembre).

*
* *
*

Pour conclure, en cette fin de novembre, alors que le Président américain vient, sur place, encourager son armée et lui envoie d'énormes renforts alors que Madame Thatcher, avant de démissionner, renforce aussi le corps expéditionnaire britannique, alors que l'Arabie pousse à l'intransigeance, alors que l'arrivée de l'hiver permet d'envisager des opérations dans le désert, alors que Saddam Hussein, soufflant le chaud et le froid, alternant menaces et promesses, libérant les otages sablier en main, cherche avant tout à gagner du temps, on peut imaginer un calendrier possible, fonction des propositions du maître de l'Irak comme de la marche du soleil et de la lune pour fixer dates et fêtes chrétiennes et musulmanes et rythmer l'alternance des saisons :

- 25 décembre 1990, Noël, début de la libération de tous les otages.
- 25 mars 1991, Lundi-Saint et Annonciation, le dernier otage serait enfin libre.

Mais, entre temps, la nouvelle lune de mars aura marqué l'ouverture du jeûne musulman (premier ramadan 1411 - 17 mars 1991), et l'équinoxe de printemps (21 mars - 5 ramadan) le retour des jours plus longs que les nuits.

Les alliés musulmans des U.S.A. répugneraient alors à entrer en guerre durant le mois du jeûne et, à la fin de celui-ci (16 avril), les grandes chaleurs revenues sur les déserts arabes imposeraient l'ajournement à plus de 7 mois de tout projet belliqueux. Saddam aurait alors gagné la première manche et l'ombre d'un nouveau Munich assombrirait l'horizon.

Trop d'intérêts à long terme étaient en jeu pour qu'un tel scénario se déroule sans perturbation.

Votée dans la nuit du 29 au 30 novembre, la résolution-ultimatum du Conseil de Sécurité, autorisant le recours aux armes contre l'Irak après le 15 janvier, remet tout en cause, retire du jeu les dates des 25 décembre, 17 et 25 mars, celle de l'équinoxe conservant toute son importance.

Deux hypothèses subsistent : sursis et marchandage territorial à la munichoise —ou bien guerre-éclair, qu'il faudrait alors gagner avant l'arrivée du printemps.

Mais une troisième n'est pas à écarter : l'ouverture anticipée des opérations militaires sur initiative irakienne.

Toulouse, le 30 novembre 1990
Jacques HARMEL

LA VISITE DU SULTAN AUX BENI HAKEM EN 1893

Monsieur Pierre PREFOL, qui fut contrôleur civil à TEDDERS a réuni dans une brochure des «HISTOIRES ET COUTUMES BERBÈRES DU VIEUX MAROC»

Il a bien voulu nous autoriser à en publier certains extraits, nous l'en remercions vivement.

PROLOGUE

«Ciba» signifie littéralement révolte, dissidence, mais sous l'ordre français, ce vocable désigne les temps antérieurs au Protectorat.

En ces temps et depuis des siècles, l'autorité temporelle des Sultans n'était admise que par un certain nombre de tribus dont le territoire constituait ce qu'on appelait le «Bled Makhzen», par opposition au «Bled Ciba» où les tribus étaient en rébellion, plus ou moins active et épisodique, contre l'autorité centrale. L'étendue respective de ces deux Maroc variait bien sûr, avec la puissance et l'énergie des Sultans successifs. Ce fut le régime du Protectorat qui réussit à étendre à tout le pays l'autorité franco-chérifienne.

Les tribus de la Confédération des Zemmour, étaient au moins dans la proche histoire, partagées entre ces deux positions. Les Zemmour sont des berbères dont le territoire est composé de plaines et de montagnes dans l'arrière pays de Rabat entre cette ville et Meknès. Les Beni Hakem, dont le territoire est en grande partie montagneux, ont toujours été la tribu la plus turbulente des Zemmour et n'ont reconnu que rarement et temporairement l'autorité des Sultans.

C'est dans cette tribu que se situent les faits relatés ici.

LA VISITE DU SULTAN AUX BENI HAKEM EN 1893

Du haut des collines qui surplombent la vallée du Tanoubert, les bergers virent s'élever dans la plaine lointaine une colonne de poussière. Cette colonne qui s'allongeait démesurément, était précédée de petits nuages de poussière rougeâtres distants de quelques centaines de mètres, en avant et de part et d'autres de son axe, avant-garde et flanc-gardes de la colonne.

Ils ramenèrent leurs troupeaux à la hâte, pendant que de piton en piton la nouvelle se transmettait, jetant la perturbation dans les douars et dans les groupements de tentes. Ce fut une fuite éperdue vers les montagnes peu accessibles qui forment la partie Sud-Ouest du Territoire des Beni Hakem. Les tentes furent démontées et pliées, les bestiaux furent poussés rapidement en avant. Les femmes se lamentaient, les enfants et les chiens hurlaient, les hommes aussi affolés mais s'efforçant de sauver la face, montraient leur hâte en aidant les femmes à charger sur les mulets et les ânes, leurs tentes et leurs maigres bagages.

Le Sultan Moulay Hassan, avec sa Harka (1), était la cause de cet effroi.

C'était en été 1893.

(1) Troupe armée.

Les Beni Hakem, à cette époque, se trouvaient placés sous l'autorité de principe du Caïd Bel Abbès el M'chichiti. Quelques années auparavant, sur l'injonction du Sultan, les jemaâs (2) des diverses fractions avaient accepté de reconnaître un Caïd unique pour toute la tribu. Leur choix s'était porté sur Bel Abbès, homme de peu d'envergure, incapable d'asseoir son autorité sur une tribu très divisée, ou les luttes entre fractions étaient une coutume bien établie.

Dans les tribus Zemmour, qui sans être en rébellion ouverte contre le pouvoir central n'acceptant qu'une tutelle de principe, les Caïds du Sultan n'étaient guère que des collecteurs d'impôts sans autre prestige que celui qu'ils arrivaient parfois à acquérir par leur habileté et la fortune provenant de leurs prélèvements sur les impôts. Faute de cette puissance personnelle, ils étaient des personnages faibles sans autorité ni prestige.

C'était le cas de Bel Abbès, pauvre homme bien ennuyé d'un titre si lourd à porter dans une tribu si récalcitrante, dont il n'arrivait pas à obtenir les contributions exigées par le Sultan. Bel Abbès, menacé par son maître de perdre à la fois son titre et sa tête, vivait dans une constante et pénible inquiétude.

Ayant appris que Moulay Hassan se rendait de Fès à Rabat, il s'était porté à ses devants et l'avait rencontré bivouaquant à Daïet-er-Roumi. Une nouvelle fois, il avait rendu compte de l'impossibilité où il se trouvait de se faire obéir de sa tribu.

Le Sultan agacé avait décidé de modifier son itinéraire et de faire un détour pour passer chez les Beni Hakem.

Une étape de vingt-cinq kilomètres l'amena de la tribu, sur le plateau de Toujine où il installa son campement au lieu-dit «Azemmour-en-Chorfa», à cinq kilomètres au nord de l'actuel Tedders.

Deux mille cavaliers guich et fantassins des troupes régulières, auxquels s'ajoutaient environ cinq cents esclaves, serviteurs et dignitaires, composaient l'escorte et la suite du souverain. Ce n'était pas là l'effectif d'une mehalla (3) de répression, mais une forte escorte qui accompagnait le Sultan au retour d'un court séjour à Fès entre deux campagnes.

Selon des traditions bien établies, le campement s'organisa en un vaste cercle ayant pour centre une petite éminence où fut dressée la grande tente du Sultan, surmontée d'une boule de cuivre, et entourée de tentes moins imposantes destinées aux quelques femmes de son harem qui le suivaient et aux dignitaires de la Cour: Vizirs, Chambellans, Mestre de Camp et autres.

Entre ce groupe de tentes et la circonférence formée par le campement de l'escorte, s'étendait un grand espace où étaient parqués les animaux de selle et de bât, les tentes des serviteurs de bas rang et des esclaves, celles, enfin, de petits commerçants ambulants qui se joignaient toujours aux troupes en colonne.

Dans cette cohue, on remarquait l'ordonnement relatif de deux compagnies de cette infanterie créée par Moulay Hassan et la belle tenue d'une section d'artillerie formée par des instructeurs français.

Quelques jours après l'arrivée du Sultan, quand fut réglée l'affaire qui l'avait amené dans les Beni Hakem, les femmes et les enfants, quelques hommes aussi parmi les plus curieux, purent admirer ce déploiement de puissance. Mais ce qui excita au plus haut point la curiosité et l'admiration des badauds, fut un énorme animal «dont le nez très long servait à arracher des touffes de palmier nain, qui étaient engouffrées directement dans la gorge». L'éléphant, dont les Beni Hakem n'avaient jamais entendu parler, ingurgitait, aux dires des témoins «six grands filets de paille et le contenu d'une douzaine d'outres par jour».

(2) Conseil des Notables.

(3) Troupe armée.

Trois vizirs se trouvaient avec le Sultan : Driss Bel Alam, Mohammedould Nektar Jamaï, Ould Ben Aïch. Deux Caïds de Chahboune et le Caïd Ould Thoumi, s'étaient joints à sa suite. Le Caïd Bouazza des Ouled Aoun (Zaer) était venu saluer son maître à l'étape de Daiet-er-Roumi et l'avait accompagné dans les Beni Hakem voisins de sa propre tribu.

A l'heure de la troisième prière, le Sultan dépêcha le Caïd Bel Abbès, muni d'une escorte, pour convoquer les délégations des fractions. Le Caïd ne trouva personne à qui parler : le pays était vide de sa population. Il rentra penaud au bivouac craignant fort pour sa tête.

Le Sultan, effectivement, entra dans une violente colère ; il se préparait à punir injustement l'irresponsable Bel Abbès, quand les Caïds Chahboune, Ould Thoumi et Bouazza intercédèrent en faveur de leur malheureux confrère, affirmant que Bel Abbès était innocent, alors que la tribu, insoumise et avare, était la seule coupable ; ces gens méritaient d'être dressés, déclarèrent-ils au Sultan.

Celui-ci se laissa convaincre facilement. Quelques familiers des Caïds des Zemours furent chargés de porter à la tribu un message de paix et de menaces : une délégation devrait se présenter le lendemain à l'heure de la troisième prière. Le lendemain, au début de l'après-midi, la délégation des Beni Hakem se présenta aux avant-postes. Elle était forte de cent cinquante-deux notables précédés de quelques vieilles femmes portant du lait dans des cruches dont elles firent offrande au Sultan.

Après les salutations et prosternations d'usage, les hommes se rangèrent en demi cercle devant la tente du Sultan, accroupis et serrés l'un contre l'autre. Ils écoutèrent gravement les reproches de l'Auguste Visiteur auquel ils répondirent, par la voix des plus vieux, qu'ils avaient fourni au Caïd les animaux demandés (les contributions étaient généralement fournies en nature) mais que celui-ci les avait détournés de leur destination. A nouveau, les trois Caïds auxquels Bel Abbès devait sa tête, appuyèrent les dénégations de celui-ci. A la vérité, le Sultan voyait clair : la fuite de la tribu et l'attitude de la délégation montraient qui était coupable. Il s'exclama devant la mauvaise foi des Beni Hakem en invoquant le Dieu qui voit tout et, ce faisant, passa pieusement ses mains sur son visage. C'était le signal convenu : les gardes, massés en trois rangs derrière les délégués, les saisirent et les enchaînèrent au moyen de carcans de fer munis d'anneaux où fût passée une longue chaîne. Quelques coups de crosse furent distribués pour faire taire les supplications des prisonniers, puis le Sultan se retira sous sa tente pour y goûter un repos bien gagné, pendant les heures torrides de l'après-midi. Les prisonniers, comme les grains d'un chapelet, rôtissaient au soleil, devant la tente du Seigneur. Le Caïd Bel Abbès enchaîné lui aussi, maudissait le diable qui avait voulu qu'il fût Caïd.

Si le Caïd Bouazza des Zaer était intervenu en faveur de Bel Abbès, c'était en connaissance de cause et en toute amitié. Il n'en était pas de même pour les Caïds Chahboune et Ould Thoumi qui pensaient déjà, chacun de son côté, à poser leur candidature à la succession de Bel Abbès innocent, mais incapable de s'imposer à sa tribu. Leurs intentions furent rapidement divulguées par leurs familiers ; les deux Caïds se recherchèrent pour se reprocher réciproquement leurs calculs.

Ils commencèrent par des reproches, en vinrent aux injures, puis une lutte au sabre s'engagea tout près de la tente du Sultan. Celui-ci immédiatement averti, fit arrêter le combat.

Peu après le Sultan donna l'ordre de lever le camp afin de le rapprocher de Tedders où se trouvaient des sources abondantes dont la Harka avait besoin pour s'abreuver. Le bivouac fut monté le soir même au pied du piton de Tedders, au lieu-dit « el Mejra ».

En cours de route, les prisonniers enchaînés s'étaient concertés ; ils avaient connaissance des prétentions des deux Caïds étrangers à leur tribu et dont, sous aucun prétexte, ils ne voulaient accepter l'autorité.

Le lendemain matin, ils obtinrent d'être écoutés par le Sultan.

« Pourquoi nous donner un étranger pour Caïd ? Nous avons nos Hommes ».

Les Vizirs appuyèrent cette opinion auprès de leur maître, qui enjoignit aux otages de présenter leur candidat.

Il leur fut naturellement impossible de se mettre d'accord sur un Caïd unique ; chacun des groupements de fractions présenta son candidat et, après bien des palabres, le Sultan entérina les vœux d'une tribu dont il se désintéressait pourvu qu'elle fournit les contributions qu'il lui demandait et qu'elle respectât son autorité en s'abstenant de tout acte de rébellion à son égard.

Le commandement des Beni Hakem fut organisé ainsi, en calquant la division de l'Autorité sur les alliances du moment

- le Caïd Kessou fut placé à la tête des Aït Bouahqi, Aït Boumeksa et Beni Ata ;
- le Caïd Mohammed Ben Korchi reçut le commandement des Aït Alla, Aït M'hamed, Aït Bouguimel et Aït Zagho ;
- le Caïd Bel Abbès, réhabilité, fut maintenu à la tête des M'chichita, Aït Baboud et Beni Zoulit.

Les dahirs de nomination furent scellés sur le champ.

Le Sultan demeura encore deux jours à Tedders afin de recevoir les rançons qu'il avait fixées pour les otages enchaînés. Chacun des trois Caïds avait reçu la mission de faire payer les rançons de ses frères.

Outre la nourriture de la Harka (silos vidés et troupeaux raziés par des courtes expéditions de ravitaillement) cette visite du Souverain coûta aux Beni Hakem, deux vaches, deux taureaux et vingt-quatre brebis pour chacun des otages.

Le Sultan reprit sa route en se dirigeant vers le Nord tout droit sur Rabat, à travers les Sehoul. Deux des otages dont les rançons n'avaient pas été payées, furent emmenés en captivité ; on n'entendit plus jamais parler d'eux.

Un malheur survient rarement seul.

Profitant du désordre et de la fuite des Beni Hakem, des bandes de la tribu voisine des Haouderrane pillèrent les silos abandonnés dans la plaine.

La sécheresse sévit au cours de l'année agricole 1893-1894. Les luttes entre fractions s'amplifièrent, du fait de la rivalité des trois Caïds, l'état de guerre entra dans une phase aigüe.

Le résultat fut la grande famine de 1895, dont les Beni Hakem ont conservé le souvenir, lié pour eux, à celui des faits qui viennent d'être relatés.

RETOUR AU SARHRO

Mars 1987

par Jacques GERARDIN

M. Jacques Gerardin, dont le père fut commandant du port de Tanger est un passionné du Maroc et surtout du Sarhro, où il effectue chaque année un pèlerinage, quoique ayant depuis quelques années quitté le Maroc pour des raisons professionnelles.

Bien que daté de mars 87, son récit de voyage reste d'une parfaite actualité.

Le 19 mars dernier, dix ans après un premier pèlerinage bref mais éblouissant au Bou Gafer, nous reprenions, pour une nouvelle fois et peut-être la dernière, cette route somptueuse qui, chaque année depuis lors, nous mène au djebel Sarho, sanctuaire des Aït Atta, et haut lieu de leur histoire et de leurs traditions. Ce massif d'une beauté sauvage, rude et secrète exerce sur celui qui en a eu la révélation un irrésistible appel et éveille en lui une inextinguible passion.

Les vastes et monotones étendues du Rharb ne laissent pas un souvenir impénétrable, mais au-delà de Meknès le rêve commence. Après El Hajeb, petite ville fraîche et paisible, bien arrosée par les sources des terrains voisins, nous passons brutalement sur l'aride plateau des Beni M'Tir annonçant la chaîne du Moyen-Atlas qui se découvre à l'horizon. Nous traversons Azrou dont les toitures de tuiles vertes jettent une note insolite et charmante et puis nous entrons dans le royaume des cèdres centenaires dont le majestueux silence est parfois déchiré par les cris aigus d'une bande de singes en goguette. C'est du col du Tarhemt, qui en berbère signifie «la chamelle», que nous basculons imperceptiblement du bassin de la méditerranée dans celui de l'océan des sables où baignent les oasis pré-sahariennes au nord du Sarhro, de l'Ougnat et de la Hammada du Guir. C'est sous un ciel couvert et par un vent frais que nous franchissons le défilé Nzala, jadis redouté, car les Aït Haddidou y guettaient les caravanes. La route, à partir de ce moment là, longe l'oued du même nom qui coule au fond du défilé et qui est un affluent du Ziz. C'est ensuite une succession de Kheneg (défilés) qui s'ouvrent sur des cuvettes de plus en plus vastes. Chaque fois que l'on est dans un nouveau bassin, l'horizon est fermé par une chaîne qui semble barrer la route, et puis soudain c'est l'entrée du défilé par une bouche «foum» en arabe.

Peu avant la dernière de ces bouches, nous passons en vue du célèbre point d'eau «Chrab ou errab», ce qui se traduit en arabe par, «bois et décampe», et qui est une invitation à ne pas s'attarder en ces lieux où les Aït Haddidou s'installaient à la manière de fauves aux aguets. Et nous entrons dans la vallée relativement large du Ziz, un de ces oueds du versant saharien dont les eaux se perdent pour la plupart dans le désert. Peu après nous franchissons le Foum Zabel, le célèbre «Tunnel du Légionnaire» : il faudra des mois aux légionnaires du commandant de Tscharner du 3^e Etranger pour percer l'éperon rocheux qui leur barrait la route. Lorsque cette tâche fut terminée, un légionnaire jetera sur la façade du tunnel cette brève et fière inscription : «la montagne nous barrait la route, ordre fut donné de passer, la légion l'exécuta». Cette inscription comme tant d'autres est aujourd'hui

effacée, mais l'œuvre demeure... La longue file des palmiers et la végétation qui bordent l'oued forment un contraste saisissant avec les formidables murailles, roses et ocres, sans végétation aucune sur lesquelles on aperçoit parfois les ruines héroïques d'un borj.

On laisse ensuite Errachidia, dont l'ancien nom Ksar-es-Souk était évocateur d'un vaste marché aux portes du désert, étape commode sur les longues pistes du sud. A partir de la Gara Aferdou aux portes d'Errachidia, nous parcourons les soixante kilomètres d'une route étroite qui se fraye un chemin à travers les sables et les pierres d'une vaste hammada bordée au nord par les chaînes mauves du Haut-Atlas et qui au sud se casse et domine brutalement la vallée du Ghéris. L'arrivée sur Goulmima offre un des plus émouvants spectacles du sud. A un coude de la route, on découvre tout à coup la vaste oasis du Ghéris, domaine des Aït Morrhad. Il est presque midi du 20 mars et le ciel de plus en plus sombre annonce l'orage. Notre ami M'Hammed nous attend : c'est avec lui que nous irons au Bou Gafer. M'Hammed qui est professeur à Goulmima est originaire de Touroug ; son oncle Ali Basso, est aujourd'hui centenaire. Aveugle et très vif d'esprit, il n'est autre que l'ancien cheikh de la fezza de Touroug. Engagé à Guefifat où «régnait» alors le lieutenant Blazy, il fut blessé le 23 janvier 1932 dans le djebel Ougnat non loin de Touroug, en poursuivant un djich Aït Hammou. C'est au cours de cet engagement que le lieutenant Bernard de Chappedelaine fut mortellement blessé. Ali Basso sera cité à l'ordre de la Colonne et recevra la Croix de guerre des T.O.E. une étoile de bronze. La citation, signée par le Général Huré est la suivante : «Chef de la Fezza de Touroug, admirable de courage et d'allant, bien qu'ayant la plus grande partie de son effectif hors de combat, a continué à se battre contre un ennemi de beaucoup supérieur en nombre, jusqu'au moment où il a été lui-même blessé grièvement». Cette citation est précieusement conservée par son neveu M'Hammed.

Un an plus tard, Ali Basso participait aux combats du Bou Gafer. Nous n'oublierons jamais les récits d'Ali Basso, sur la terrasse de son Ksar à Touroug, récits pleins de verve, de détails pittoresques, entrecoupés de mines et d'onomatopées et ponctués de grands éclats de rire : les vieux de ces régions ont une inaltérable jeunesse de cœur et leur sagesse rustique est réconfortante. Après le déjeuner, nous retraversons le Ghéris et montons sur la falaise qui surplombe Goulmima et dont le nom «Arhembo» est le mot berbère qui signifie «le bec».

A gauche dans la direction de Touroug, le vieux Ksar de Goulmima, à droite en direction de Tadighoust celui des Aït Yahya Ouatman. Il fait frais, et les gros nuages noirs chargés de pluie annoncent l'évènement attendu depuis... six mois. Dans le lointain, au-dessus de Touroug, là où le Ghéris et le Ferkla se rencontrent, un arc-en-ciel, que les berbères appellent dans leur langue pleine de poésie, Tislit-n'ounzar, la fiancée de la pluie. Quelques gouttes se mettent à tomber, nous sommes au pied du vieux borj en ruine à l'abri des rafales de vent ; le mokhazeni gardien du relais de télévision, non loin de là nous convie à prendre le thé dans son petit poste. Le soir au cours du dîner nous écoutons avec délices la pluie crépiter sur la terrasse, non sans une certaine inquiétude cependant en pensant à la piste du Sarhro. En sortant dans la nuit c'est la fête, et nous sommes nombreux au bord du Ghéris, à contempler ce phénomène extraordinaire : la crue d'un oued du sud, à sec quelques heures auparavant.

Le 21 au matin, nous prenons le chemin du Sarhro. Le ciel est dégagé et il fait divinement bon. A la sortie de Tinjdad, nous nous arrêtons près du pont qui franchit le Ferkla dont les eaux limoneuses s'engouffrent avec avidité dans la palmeraie. Un peu avant trois heures nous longeons la noire muraille de l'Amalou n'Mansour, chaîne maîtresse du Sarhro, où s'accrochent encore les plaques d'une neige récente. A trois heures nous sommes à Iknouin (qui en berbère se prononce ichniouin) les hôtes de notre ami le caïd Mohammed Elatchane. C'est un jeune hartani originaire d'Izilf. Le fait qu'il soit hartani, mérite d'être signalé car pour la première fois de leur histoire les Aït Atta du Sarhro sont sous l'autorité d'un hartani, chose qui était inconcevable il y a peu de temps encore. Ils n'y perdent d'ailleurs rien, car le caïd Elatchane est un homme charmant, très ouvert, à l'intelligence très fine. Très au courant de l'histoire et des légendes des lieux, il est aussi très aimé de tous ses administrés. C'est un homme rayonnant et son accueil va bien au-delà du cadre de l'hospitalité formelle. Nous prenons le thé à la menthe avec amandes et miel sur la terrasse face à l'Amalou n'Mansour et le caïd nous promet une landrover pour le lendemain, car la piste du Bou Gafer par trop détériorée est impraticable à une voiture de tourisme.

Nous allons dîner et passer la nuit à Igourdane, à quelques quinze kilomètres de là, chez nos amis des premières heures, Touda Moh, une des héroïnes du Bou Gafer et sa famille. En chemin nous retrouvons une des caractéristiques du Sarhro : le parfum entêtant des armoises blanches, qui poussent en petites touffes et tapissent les cuvettes du massif, c'est le « cheh » des arabes, et l'« izri » des berbères. C'est une plante médicinale très appréciée dans le traitement des douleurs d'estomac, des rhumes et des bronchites. Les femmes Aït Atta placent les tiges fleuries dans le linge pour éloigner les mites. Par le caïd, nous avons appris que cette année la récolte du Sahrho avait été achetée pour treize millions de centimes par un industriel français. Récoltée par les habitants et payée à raison de... cinquante centimes le kilo, elle est ensuite acheminée sur la Kelaa des Mgouna où elle est distillée. C'est sous la forme d'essence que l'armoise est expédiée en France.

Le soleil a déjà sombré derrière la chaîne de montagnes que forment l'Agoulmas et l'Ougrasent entre lesquels émerge le sommet pyramidal du djebel Oul-noussir « le cœur aux assir », assir désignant le romarin sauvage. Au sud et au-delà du djebel Bou Imniren tout proche la chaîne majestueuse de l'Amalou-n-Mansour dont les sommets enneigés par endroits sont couronnés d'une lourde masse de nuages blancs. A l'est, l'horizon est barré par la Berdouz, le Bou Ouglour et l'Oussikane, de faibles altitudes. Au centre de ce site somptueux, un verger formé de figuiers, de pommiers et de pêchers. C'est de là que nous voyons s'avancer deux formes drapées de noir et que nous attendons avec émotion car il s'agit de notre vieille amie Touda Moh et de sa fille Khadija. Hassain, le mari de cette dernière est employé à la mine du djebel Mouddou non loin du Bou Gafer. Ayant appris notre arrivée, il couvrira dans la nuit du lendemain les quelques trente kilomètres qui le séparent d'Igourdane. L'Aït Atta ne manifeste pas ses peines et ses joies avec exubérance, ses gestes sont simples et sobres, mais son regard, clair comme un lac de montagne exprime instantanément les moindres nuances de ses climats intérieurs. Le dépouillement, l'extraordinaire authenticité de cet accueil est certainement la chose la plus douce au cœur.

Le soir nous dînons d'un coq et du traditionnel couscous. Le repas est gai et tout est bon car tout est vrai. Avant de nous endormir nous sortons et humons à pleins poumons l'air sec, embaumé des senteurs des armoises. Le ciel est étincelant d'étoiles qui tombent en pluie dense. N'apportent-elles pas un message plus important que toutes ces pensées dans lesquelles nous sommes emprisonnés, que toutes les pensées ?

Le lendemain matin nous partons avec Touda sur Irherm Amazdar, à une dizaine de kilomètres au sud. Cette visite s'imposait. Irherm Amazdar situé dans un vaste bassin peu profond était il y a encore peu de temps la capitale politique des Aït Atta. Le Capitaine Paulin a écrit à ce propos : «comprenant qu'ils ne tiraient leur force que de leur solidarité de nomades, les Aït Atta ont créé au centre de leurs terrains de parcours, un village de sédentaires, originaires des principales fractions, pour arbitrer leurs conflits en toute indépendance et sauvegarder l'union, source de leur force. L'institution d'Irherm Amazdar est donc une création tout à fait remarquable du génie de cette tribu». Après une brève visite à Louho une des filles de Touda nous retrouvons Igourdane. Vers midi nous avons la visite d'Hamou Ben Assa, un des rares survivants des combats du Bou Gafer. Il était dans un des pitons des aiguilles ouest avec les Ilemchane et nous conte l'assaut dramatique du 25 février 1933 où le 34^e goum perdit la moitié de son effectif y compris son chef, le sous-lieutenant Sieurac. Ce dernier poussait en avant ses éléments les plus audacieux excités par les quolibets des dissidents leur criant : «aliad agoudain mech tgam irigzen», ce qui se traduit par «montez les peureux si vous êtes des hommes» et ils montèrent et ce fut le massacre : les goumiers poignardés et jetés dans le vide, s'écrasant en contrebas sur les blocs rocheux. Il nous décrit avec précision cette coulée aux palmiers nains, «Astif bou tendafine» et la faille qui y débouche avec son arbre au centre et le gros rocher, «imri», détaché du sommet par les dissidents. C'est dans ce chaos de parpaings que les 14^e, 39^e et 34^e goums passeront la nuit précédant l'attaque fatale.

Vers quinze heures nous partons avec M'Hamed sur Iknioun où nous attend chez le caïd la Landrover promise. A 16 heures nous quittons les lieux et arrivons une heure et demi plus tard à Imi-n-tisslit, «la bouche de la fiancée», alors que le jour décline et que la fraîcheur a envahi la profonde vallée de l'aqqa-n-oullili. Nous demandons l'hospitalité à Aïcha une autre fille de Touda. C'est l'heure où les troupeaux de chèvres rentrent bruyamment au bercail en dévalant les pentes rocailleuses des djebels voisins. Ce sont les bêlements insistants des mères appelant leurs petits et les chevrettes cherchant éperduement leurs mères dans une charmante confusion. Et puis, c'est le silence : les petits sont repus et les bêtes parquées dans une enceinte en pierres sèches appelée «azib» vont bientôt s'endormir pour repartir à l'aube. Il y a longtemps que ces charmantes petites chèvres noires ont quitté leur «azib» lorsque nous quittons nous mêmes Imi-n-Tislit à sept heures. L'air est vif et les aiguilles ouest du Bou Gafer encore non éclairées par le soleil se dressent devant nous comme les flèches d'une massive cathédrale, dans leur sombre et dramatique splendeur. Nous traversons l'aqqa-n-oullili où l'eau abonde à cette époque de l'année, puis nous en redescendons le cours sur un kilomètre environ ; le silence des lieux est impressionnant. A l'endroit où le cours de l'oued s'infléchit vers le nord pour contourner le massif, nous attaquons les pentes sèches du Bou Gafer. Cartes et récits en main, nous empruntons l'itinéraire suivi par les trois goums plus de cinquante ans auparavant. Nous longeons la base des aiguilles et arrivons dans l'Assif Bou Tendafine, puis nous nous élevons dans la faille qui y débouche et qui sépare deux des pitons des aiguilles.

Ici, l'énorme bloc de rocher dont nous avait parlé Ben Aïssa, un peu plus haut, l'arbre épineux ensermé entre les deux parois abruptes. Cette faille, dans laquelle les chleuhs précipitaient des parpaings, ne fut heureusement pas utilisée par les goums.

La progression relevant de l'alpinisme, nous redescendons dans «la coulée des palmiers» pour remonter jusqu'à la base du piton 43, lui même divisé en deux parties. En nous élevant le long des parois rocheuses nous revivons, les péripéties du drame atroce qui se joua au lever du soleil de ce samedi 25 février 1933. Parvenus tout près des sommets, dominés de toutes parts, le soleil dans les yeux, les éléments les plus audacieux, les mains écrasées à coups de pierre, puis lardés de coups de couteaux sont rejetés dans le vide : les cris d'horreur de ces malheureux se mêlaient aux hurlements des femmes déchaînées qui projetaient d'énormes blocs de rocher qui semaient la mort aussi bien que les balles. Le caporal Dewald est tué. Le Sergent-Chef Pitre lance des grenades puis s'abat, le col du fémur brisé. Les femmes chleuh l'empoignent par les bras, il est récupéré miraculeusement par un gommier suspendu à ses jambes. On l'entendait hurler malgré le vacarme causé par la fusillade. Puis, et presque simultanément, deux des chefs, Timpagnon et Sieurac sont mortellement blessés, derrière le petit ressaut du roc qui les abritait. C'est alors que le sort des armes leur étant devenu trop contraire et pour ne pas laisser inutilement périr d'autres hommes, les deux officiers restants, les lieutenants Roche et Robillet commandent, la mort dans l'âme, le décrochage. Décrochage meurtrier, dans les rochers terribles de ces hommes qui n'ont plus à leur tête les chefs qu'ils connaissent. Tous se souviendront de cette descente de cauchemar, des dissidents se ruant derrière les malheureux, les fusillant à courte distance ou précipitant avec l'aide des femmes poussant leur cris atroces, des blocs de rocher. A huit heures l'affaire était terminée. Sur sept gradés français que comptait le 34^e goum, trois sont tués et trois blessés. Quarante goumiers sur quatre-vingt engagés sont hors de combat. Les difficultés du terrain et la violence du feu ne permirent pas aux survivants de récupérer les cadavres de leurs chefs et de leurs camarades. «Attaques nullement préparées» écrira le Général Huré dans son journal. Et il avait raison.

Il est midi, nous quittons ces lieux dramatiques et prenons le chemin du «Piton 6» que nous voyons se détacher au loin vers l'est, c'est l'Ighef n'Bou Gafer, «la tête du Bou Gafer». Nous progressons dans un chaos de pierres et de palmiers nains dans une zone où la concentration humaine était particulièrement forte et où les éclats d'obus et de bombes firent de nombreuses victimes. Les monticules de pierres que nous voyons çà et là en témoignent.

A notre gauche, au fond d'un ravin un petit bouquet d'arbres, c'est Agoulzi n'Ougriss «la cuvette glacée», un des rares points d'eau du Bou Gafer. Nous arrivons bientôt devant une falaise rocheuse dont la base en creux offrait un abri; une petite murette en barre l'entrée. «C'est ici, me dit M'Hammed, que ma mère et sa famille étaient réfugiés». Le temps d'une photographie et nous repartons. Il est une heure, nous faisons halte à Ililiten, «Les lauriers roses», source du Bou Gafer qui était particulièrement visée, la quantité d'éclats de projectiles de toutes sortes que l'on y rencontre en témoigne.

Nous nous apprêtons à nous restaurer des maigres provisions emportées, lorsque oh! surprise, Lahssen, le boucher de la mine du Mouddou nous rejoint avec quelques provisions : pain, œufs durs et conserves. Nous apprécions.

Nous arpenterons une nouvelle fois les lieux si émouvants de la dernière attaque de Bournazel dans ce royaume minéral aux confins des immensités sahariennes.

Nous contemplerons toujours avec le regard du premier jour la crête du Piton 6, le glacié qui le précède et où tombèrent pour ne plus se relever des héros de France : Bournazel, Binet, Faucheux, Brencklé et tant d'obscurs combattants, légionnaires et goumiers mais aussi ces chleuhs superbes et jamais asservis luttant pour leur liberté

Nous reverrons toujours avec la même émotion, l'ensellement, la base de départ et le «tout petit espace incommode à l'abri de quelques rochers» qui fut le P.C. Bournazel, et puis en contrebas le fantastique caprice de la nature qu'est le Piton 1 baptisé «La Chapelle» et que les chleuhs appellent «Tazlot n'imezzi» c'est-à-dire la «barbiche du chevreau» à cause d'une chèvre qui y accoucha un jour. Un lieu appartient pour toujours à qui le revendique le plus fort, en garde le souvenir obsessionnel le plus violent et l'aime si intensément qu'il le porte en lui à jamais. Nous avons ainsi le sentiment profond que nous appartenons à ces lieux qui nous expriment mieux que nous pourrions le faire nous-mêmes. Nous n'oublierons jamais, surtout l'étrange langage, rude et incompréhensible au premier abord de ces pitons, de ces rochers pleins du souvenir de leurs visions.

Le lendemain c'était jour de souk à Iknoum. Lorsque nous fûmes introduits chez le caïd, il était à son bureau, entouré de tous les chioukh de sa circonscription, impeccablement vêtu de leurs djellabah immaculées, et de leurs chèches blancs, la choukara et la koumia en sautoir. Nous avons été frappés par la tranquillité dignité de leurs visages façonnés par la certitude de la réalité et de l'immortalité des choses. «C'est, comme l'a écrit Robichez, le secret de cette naïve noblesse, de cette dignité de la parole et du geste, qui, dès l'abord étonnent l'étranger. Peuple très vieux, ils sont restés des gens qui s'émerveillent, et qui savent que l'invisible est au centre de tout».

Le caïd nous présenta, nous fit asseoir à ses côtés avec une affectueuse gentillesse et le Bou Gafer fut au centre des conversations.

Jacques GERARDIN

EN DANSANT LE LAM-VONG (SOUVENIR DU LAOS)

par P. AZAM

Les circonstances m'ayant conduit, comme d'autres camarades, dans le Royaume du Laos, je me trouvais en novembre 1953 à Luang-Prabang, la capitale royale, et S.M. Somdet Phra Chao Sisavang Vong, roi du Laos depuis 1904, me convia un jour à une fête en son palais. Et c'est ainsi qu'il m'arriva, un collier de fleurs autour du cou, de danser le lam-vong, la danse laotienne, à la cour du roi.

Tout à coup l'on vit dans la nuit une grande lumière s'allumer au sommet du Phou-si (1). De cette lumière se détacha un long serpent lumineux qui descendit lentement la montagne pour aboutir au palais. C'était une procession de danseuses portant des flambeaux. Elles se regroupèrent sur le parvis où elles exécutèrent la danse du Ramayana (2). Tout était d'un charme incontestable.

Pour paraître à mon avantage à la Cour j'avais pris soin de me documenter auparavant sur les usages traditionnels et les règles de bienséance. Je m'étais procuré en particulier un petit fascicule intitulé «La politesse laotienne ancienne et moderne» édité par le service «Moral - Presse - Information» des Forces Nationales Laotiennes.

L'intérêt de ce petit fascicule est fort bien formulé dans la préface : «La politesse est l'huile la plus fine des rouages sociaux. Encore faut-il en connaître le mode d'emploi».

La politesse est aussi caractéristique de l'âme d'une population. Et ses règles évoluent avec l'évolution de cette population. Mais on y retrouve un fond de tradition souvent très riche. A ce titre il est peut-être assez intéressant de citer quelques extraits de notre petit fascicule :

«Quelles sont les marques de respect?»

«Pour témoigner son respect à un supérieur ou à un aimé, le Laotien salue les mains jointes. Cette façon de saluer doit être conservée. Quant à marcher à quatre pattes pour approcher un mandarin, cela n'est plus de mise».

«Quand on rencontre une haute personnalité dans la rue, on n'est pas obligé, comme autrefois, de s'asseoir pour le saluer».

(1) Le Phou-si est un piton élevé qui domine la ville et le palais. Au sommet se trouve un sanctuaire bouddhique (de la secte Thammayut, qui fait partie du Hinayâna, le petit véhicule).

(2) Le Ramayana est un poème épique racontant la légende de Rama, l'une des incarnations de Vishnou. La danse évoquait les tribulations de Sinta, la femme de Rama, enlevée par l'affreux Ravana.

«Attitudes et comportements»

«Les personnes qui s'exposent au ridicule et aux moqueries sont : les sots qui font étalage de leur science; les hommes qui portent des lunettes sans être myopes ni presbytes, qui baissent leur chapeau à droite quand le soleil frappe leur temple gauche, qui parlent en gardant toujours leur pipe ou leur cigarette dans la bouche; les femmes dont le sin (3) est relevé au-dessus du genou, qui se fardent et s'habillent à la manière des actrices.

A noter qu'il est très impoli de toucher la tête d'une personne, même de son plus cher ami. Frapper sur la tête avec le mak kok est une injure grave. Le mak kok, qui signifie olive, est le poing fermé de telle façon que le médius dépasse les autres doigts».

«Honneur aux femmes lao»

«La tradition dit : la femme doit coucher la tête plus basse que son mari. Elle doit se mettre au lit après lui et se lever avant lui. Il faut que le mari ait mangé trois bouchées de riz pour que la femme commence à manger à son tour.

Ces conseils de nos pères son précieux, mais ils ne signifient pas que la femme est inférieure à l'homme, ils recommandent à l'épouse d'être bonne et serviable et d'adoucir la vie conjugale.

Nous devons rendre aux femmes les honneurs qui leur sont dus. Il faut :

1°) que, dans les réunions, les femmes ne s'assoient pas par terre quand les hommes sont dans des fauteuils;

2°) que, dans un banquet, les femmes soient placées chacune entre deux hommes;

3°) que les places d'honneur soient réservées au sexe faible;

4°) que l'homme cède sa place à la femme dans les salles de spectacle etc.

Quelques coutumes traditionnelles.

«On pourrait envisager de modifier certaines coutumes pourvu que cette modification ne soit pas contraire aux règles bouddhiques. En voici quelques-unes :

Il est interdit, sous certains prétextes :

- de se faire couper les cheveux le mercredi et les laver le jeudi, car ce serait en ces jours, dit-on, que le Bouddha se serait fait couper et laver le cheveux;

- de marcher à quatre pattes en pleine forêt, pour ne pas attirer les tigres;

- de manger étant couché par crainte de devenir serpent;

- de manger le foie et le gésier du poulet par crainte de devenir sot;

- d'ouvrir pendant la nuit son coffre-fort ou sa cassette renfermant de l'argent, des bijoux ou autres objets de valeur; les gens riches qui n'observeraient pas cette prescription ne tarderaient pas à devenir pauvres;

- et enfin, défense aux époux de coucher dans le même lit le jour de l'anniversaire de l'un des conjoints».

(3) Sin = jupe

«Que chacun en fasse son profit!»

C'est la conclusion formulée dans notre petit manuel. Et en effet chacun peut en tirer quelque profit.

Par exemple on ne saurait trop recommander aux membres de la Koumia de ne pas aller marcher à quatre pattes dans le Bois de Boulogne, afin de ne pas attirer le tigre ou quelque autre animal dangereux. De même, il me paraît indispensable qu'au cours des réunions des conseils d'administration ou de l'assemblée générale le président s'assure que les dames ne sont pas assises par terre pendant que les messieurs se prélassent dans des fauteuils!

«Visite de deuil».

Pour terminer voici un dernier extrait :

«La cérémonie laotienne est le contraire de la cérémonie occidentale. Le visiteur, au lieu de se montrer triste devant la famille du défunt est gai et souriant. La maison mortuaire est appelée *heuan di* (maison heureuse). Là on travaille, on chante, on boit, on danse et on joue. Il ne faut pas cependant considérer ce comportement comme une marque d'irrévérence à l'égard du mort. La famille du défunt, malgré son air souriant souffre profondément. Elle s'abstient de se répandre en pleurs et en lamentations publiques car elle considère comme plus digne la douleur discrète, et plus noble le sentiment qu'on a ainsi de la mort.»

Pour nous conformer à la tradition laotienne rions donc un peu, mais cela ne nous empêche pas de ressentir un petit serrement au cœur quand nous pensons à ce vieux royaume du Laos pour lequel nous sommes battus et qui nous est resté très cher.

P. AZAM

PRÉCISION

Notre ami, le Colonel Pierre Azam, nous a aimablement fait remarquer que la présentation du livre «Les Banlieues de l'Islam» de Gilles Kepel dont il a par ailleurs apprécié la rédaction, lui avait été attribuée par erreur dans le bulletin de septembre 1990.

Qu'il veuille bien nous en excuser, ainsi d'ailleurs que l'auteur de cet article à qui nous demandons de bien vouloir se signaler, le manuscrit n'ayant pas été signé.

BIBLIOGRAPHIE

SOUSCRIVEZ! VITE! // est encore temps...

En fin de l'année 1990, paraîtra le 3^e tome de la trilogie dont les deux premiers tomes sont les 1^{er} et 2^e tomes de l'Histoire des Goums.

Ce troisième tome est intitulé: «LES AFFAIRES INDIGENES AU MAROC».

Les deux premiers tomes décrivaient le temps de guerre, pendant lequel les officiers des A.I. et les sous-officiers, tous volontaires, servaient aux goums.

Le 3^e tome décrit le métier exercé en temps de paix par ces officiers particulièrement dans les «Bureaux» du bled, mais aussi en ville, à la région ou au contrôle urbain.

Ce livre est aussi un hommage rendu aux sous-officiers des maghzens et des goums. Avant 1940, les maghzens étaient commandés par des sous-officiers, parfois isolés dans leur poste et ayant le contrôle d'une tribu. Après 1940, ils les géreront, en tant qu'agents administratifs. De plus, les sous-officiers de goums épaulent efficacement les chefs des bureaux d'A.I. dans tous les travaux, qu'il s'agisse de pistes et de routes, de contrôles divers en tribu (par exemple à l'occasion du Tertib), ou à la tête de coopératives.

Hommage rendu enfin aux commis des bureaux français et marocains, aux chaouchs et maghzens et à tous ceux qui travaillent avec nous avec tant de fidélité, de dévouement et de compétence.

La rédaction est due à notre camarade Marc Méraud, docteur en lettres et licencié en droit, qui servit aux goums et aux A.I. du Maroc de 1940 à 1956, comme lieutenant, capitaine, commandant. De nombreux membres de la Koumia lui apportèrent leur concours. Vous trouverez dans les pages de cet ouvrage leurs témoignages, très vivants et souvent passionnants.

BON DE SOUSCRIPTION

A REMPLIR ET A RENVOYER A PREAL - 36, AV. JEAN-JAURES - 94110 ARCUEIL

Mme, M.: Prénom:

Adresse:

commande: en souscription le tome 3 de l'HISTOIRE DES GOUMS MAROCAINS (Histoire du Service des Affaires Indigènes du Maroc) au prix de:

• 375 F (au lieu de 425 F) l'exemplaire normal.

• 400 F (au lieu de 460 F) l'exemplaire numéroté.

Nota: pour les exemplaires numérotés indiquer ici le numéro souhaité

le tome 2: HISTOIRE DES GOUMS MAROCAINS (1935-1956) au prix de 330 F (franco).

Ci-joint mon règlement par: chèque bancaire

C.C.P. pour la somme totale de

Date: Signature,

«HOMMES DES DJEBELS»

Préface de M. Michel JOBERT

Le docteur Henry Dupuch, fin observateur d'une période clé dans la vie du Maroc moderne, nous donne, avec «Hommes des Djebels», la version romancée d'une vérité profonde : la vie des hommes et des femmes du Moyen Atlas sous le Protectorat français, et leur participation à la guerre de libération de la France occupée.

Il fallait beaucoup de mémoire et le sens scrupuleux de l'exactitude pour retracer ces quelques années (1930-1950) durant lesquelles s'étaient noués, par nécessité ou par sympathie, des liens solides entre des communautés bien dissemblables, celle des montagnards, d'abord, frustes et guerriers, toujours prêts pour un départ, et, d'autre part, la cohorte minuscule des administrateurs français, civils ou militaires en charge d'un Protectorat établi dès 1912, et dont les modalités avaient été définies et mises en œuvre par la Maréchal Lyautey.

Mais l'ouvrage du Docteur Dupuch ne se situe guère au niveau de ces complexités-là, et s'il parvient à les atteindre, c'est par l'anecdote, plus souvent vécue que reconstituée. Celle-ci rend le son de la sincérité ; pour être forte, elle a une certaine complaisance à s'attarder sur ce qui fut le passé.

Mais ces communautés montagnardes d'hier, établies aux franges d'une vie moderne, n'ont rien perdu de leurs codes, de leurs qualités et, pourquoi pas, de leurs défauts. Si bien que le lecteur, à tort, pourrait penser qu'il ne s'agit ici que du passé, évoqué mélancoliquement, depuis une thébaïde provençale.

A vrai dire, si la curiosité l'y pousse, il est bien facile, aujourd'hui à un visiteur des plateaux et des montagnes de saisir, à travers l'air, les paysages, les propos, les maintiens, toute l'actualité de ce texte.

Enfin, il s'agit aussi d'une grande aventure que la collectivité française n'a pas pris grand soin d'inscrire dans sa mémoire : quelques-uns de ses fils, menant des hommes robustes et totalement dévoués, se sont efforcés de lui rendre, de l'Italie, de la Corse, de la Provence jusqu'à l'Alsace et à Berchtesgaden, un peu de sa dignité perdue si totalement dès 1940.

Cela suffirait pour que l'on s'attarde sur les récits du Docteur Dupuch.

Michel JOBERT

Le livre «Homme des Djebels» du Docteur DUPUCH a obtenu le prix Joseph Peyre 1990.

Ce livre dont nous avons publié des extraits dans le bulletin 117, vient d'être édité par INFO COMPO, 18, rue de Fulin - 64200 BIARRITZ.

Au prix de 140 F + 12 F de port.

LES SEPT PRINTEMPS DE FES

par Edmond SECRET

C'est à 26 ans, que le Docteur Secret découvre Fès. Fasciné par la cité sainte, il y restera plus de 30 ans.

Médecin du bled lorsqu'il parcourt avec son groupe sanitaire mobile les souks des environs de Fès, toubib de la Médina au cœur de laquelle il s'installe puis médecin-chef de l'hôpital Cocard qu'il dirigera pendant 10 ans, il fut aussi le médecin personnel de la mère de Sa Majesté le Roi Mohammed V.

Les écrits d'Edmond Secret rassemblés ici intéresseront le Fassi comme le voyageur, le curiste comme l'amoureux de Fès et de son histoire.

Ils s'ouvrent par un pèlerinage au cœur d'un passé prestigieux, avec en point d'orgue la réunion à la cour du Sultan Abou Inane, à Fès au 14^e siècle, des plus grands esprits du temps : Ibn Khaldoun, Ibn Batouta le géographe et le poète médecin Ibn Khatib, vizir exilé de Grenade.

On découvrira, la figure fascinante de ce Prince - *Abou Inane* -, sans doute la plus fameuse illustration de ce passé. Mort à 29 ans, père d'une famille nombreuse de 325 enfants, il laisse après 10 ans de règne une œuvre immense de bâtisseur : on lui doit entre autres la médersa Bou Anania.

On fera aussi la connaissance de Hassan El-Ouazzan, plus connu sous le nom de *Léon l'Africain*, et celle d' *Ibn Knaldoun*, philosophe et sociologue, père de l'histoire moderne.

La description vivante des *hammams* de Fès - rites et techniques, massages, vertus thérapeutiques - est une véritable introduction à l'hydrologie comme une invite à pratiquer cette médecine naturelle.

Pionnier du thermalisme marocain, le Docteur Secret présente dans leur dimensions historique et légendaire, rituelle et médicale, les sources thermales de *Moulay Yacoub* et de *Sidi Harazem*. Le curiste découvrira, au hasard des photographies, qu'il eut comme prédécesseur à Moulay Yacoub André Gide et Henry de Montherlant.

La journée d'un berbère à Moulay Yacoub, avec son rituel tout aussi religieux que balnéaire, est un véritable tableau de mœurs. Et l'on gardera pour la fine bouche les pérégrinations d'un Pacha fassi aux eaux de France.

Comme «Les Sept Printemps de Fès» d'Edmond Secret, «Coupable de Fidélité» d'Hadj Ahmed Bel Madani Ben Haioun fait apparaître la hauteur et la pérennité des traditions marocaines et la profondeur des sentiments qui, en dépit de toutes les vicissitudes, rapprochent marocains et Français. Dans un même élan de reconnaissance, l'auteur y réunit, officiers des Affaires Indigènes, Enseignants et Médecins du Bled : «Ils ont fait naître et grandir l'amitié; ils sont venus et ont donné; ils sont partis et n'ont rien emmené.» J'ajouterai : ils sont appris et n'ont rien oublié; ils se souviennent et veulent témoigner.

Toulouse, 7 septembre 1990. 16, Safar El-Khir 1411
(2 semaines avant le premier rabia laouel, premier printemps 1411 de l'hégire).

Isabelle SECRET

Commander à : Comité de réalisation - 26, rue Victor Hugo - 80000 AMIENS
Tél. : 22.91.81.14 (Mme Edmond SECRET).

où à : Docteur Isabelle Secret 109, rue du Bac - 75007 PARIS - Tél. : (1) 45.48.15.22

LA GUERRE D'ALGERIE

Pierre LE GOYET

Perrin 1989 - 490 pages

Ayant participé à *La Guerre d'Algérie*, en tant que Chef d'Etat-Major du secteur Frenha, ancien combattant de la guerre d'Indochine, chef de la section des «Archives Contemporaines», au Service Historique de l'Armée, jusqu'en 1975, le Colonel Le Goyet est qualifié pour relater et analyser les actions de «*ce conflit extrêmement complexe*». Cette guerre révolutionnaire et civile, anti-colonialiste, guerre psychologique, a vue s'affronter l'armée française et les rebelles algériens, comme aussi, entre eux, les mouvements algériens résolus à s'imposer comme seuls interlocuteurs valables.

Ecrivain militaire, auteur d'une demi-douzaine d'ouvrages, Pierre Le Goyet déroule et commente le film de la lutte contre la rébellion. Il le fait avec réalisme, justesse et surtout grâce à une psychologie que le contact des hommes a développée et qui éclaire un conflit où, de part et d'autre, les coups fourrés l'ont souvent emporté sur la droiture et l'équivoque sur la clarté.

1^{er} novembre 1954, Toussaint sanglante dans l'Aurès, près Biskra, 19 mars 1962, dates des accords d'Evian qui mettent fin à une lutte de sept ans et demi : un calendrier dramatique de notre histoire nationale. Avec le Colonel Le Goyet, nous suivons et subissons, de degrés en degrés, le processus d'abandon et la lente agonie de l'Algérie française. Jamais alors, le «Mktoub» n'a été plus impitoyable au pays du dieu Moloch!

Effeuilons ces éphémérides douloureuses : massacres du 10 août 1955, à Philippeville par lesquels débute l'escalade du sang et qui démontrent que l'intégration prônée par l'honnête Soustelle est dépassée, congrès de la Soumman du 20 août 1956 et mise en place du puzzle sanglant, interception de l'avion de Ben Bella, durcissement de la guerre avec l'installation des barrages à l'est et à l'ouest, arrivée de Salan qui donne confiance aux Français d'Algérie.

Après l'affaire de Sakiet-Sidi-Youssef, la mort de trois soldats français fusillés en Tunisie par le FLN provoque journée insurrectionnelle du 13 mai à Alger, l'immixtion de l'armée dans la politique et l'arrivée de De Gaulle, la fraternisation franco-musulmane du 16 mai 1958. De Gaulle, un sauveur? L'homme de Brazzaville semble vouloir gagner du temps. «*C'est une course vers l'irréel d'où naîtront toutes les tragédies futures*», écrit Pierre Le Goyet.

Très vite, la situation va se détériorer. C'est le point de non-retour. Intégration, association, fédération sont des stades dépassés. La «personnalité algérienne» perce à l'horizon, et l'indépendance à plus ou moins long terme. Salan est remplacé par le tandem Delouvrier-Challe, Massu, le pacificateur de la Casbah, le général aimé de la foule algéroise, rappelé en métropole; après lui, «le couvercle contenant le bouillonnement algérois» risque de sauter!

Les voyages en Algérie et les propos ambigus du chef d'Etat dont les Algériens désormais se méfient suscitent des sursauts désespérés, les barricades à Alger le 24 janvier 1960, bientôt la percée de l'OAS et le dernier «carré» de généraux attachés à l'Algérie française dans leur putsch du 22 avril 1961. En dépit du succès du Plan Challe, qui a maté la rébellion, l'affrontement meurtrier se poursuit, «*l'Algérie algérienne est en marche*». Après les discours du 16 septembre 1959 sur l'autodétermination puis du 5 septembre 1960, l'indépendance d'une Algérie, qui ne sera pas associée, se prépare. Le pouvoir est pressé d'aller vers la sortie. Il se justifie dans la curieuse et inédite interview accordée à Pierre Laffont, directeur de l'Echo d'Oran, en avril 1960 (p. 318-324).

Les pieds-noirs souffriront, déclare De Gaulle avec légèreté. Peu importe! Plus mal-aimés que réprouvés, ils portent et, longtemps, porteront dans leur chair, avec le mal de l'exode, l'écharde de l'indifférence dont leurs compatriotes métropolitains dédaigneront la souffrance. On peut gloser sur l'évolution irréversible de la décolonisation et sur les diverses solutions d'un problème douloureux. Le bilan ne l'est pas moins qui se traduit par injustice, tromperie, déracinement, perte de la dignité —au pays défenseur des droits de l'homme!— la pagaïe politique, l'échec économique, tous ces actes gratuits jetés au vent d'un patriotisme soudain maudit, sur un décor où se profile l'hydre du terrorisme finalement, constate Pierre Le Goyet, le seul vainqueur.

L'analyse raisonnée de l'auteur s'appuie sur des documents inédits et sur les archives que l'intègre et libéral Jean Lamy, président de l'Union Algérienne de la Confédération Générale de l'agriculture lui a confiées.

Son dossier, précis et impartial, joint à l'implacabilité des faits la connaissance, dans leur complexité, des hommes et des lieux d'un drame aux tragiques rebondissement. Sur le plan moral, comme sur celui des sentiments et de la politique, la conclusion humaine —autant que le véritable humanisme réside dans l'observation de Mouloud Feraoun, le Juste qui manque à l'Algérie d'aujourd'hui : «*Quand l'Algérie vivra et lèvera la tête, je souhaite qu'elle se souvienne de la France et tout ce qu'elle lui doit*».

Pierre GRENAUD

1938-1962

25 ans de combats de l'Armée Française

L'histoire militaire est partie inhérente à l'Histoire, autant et parfois plus que les autres facteurs politiques, économiques, sociaux et religieux.

Un abrégé d'histoire militaire sur la période 1938-1962 était indispensable pour suivre les événements et comprendre l'évolution du monde moderne, du fait que les armées françaises y ont joué un rôle important, et même déterminant.

Ce rôle est trop souvent méconnu, sous-estimé et ignoré.

Ce livre tente de remédier à ces carences. Il a été réalisé par une équipe, composée de témoins et d'historiens, soucieux avant tout de vérité.

Monsieur Pedoncini, directeur de l'Institut d'histoire des conflits contemporains à la Fondation pour les Etudes de Défense Nationale, a bien voulu en rédiger la préface, ce qui représente la meilleure garantie de sérieux de qualité.

L'abrégé d'histoire militaire est destiné, en priorité, aux étudiants, dont le programme d'études comporte la période contemporaine. C'est pour cela que le sujet a été traité en sept questions de cours.

1° - L'alerte de 38 - la guerre 39-40.

2° - Les forces françaises libres.

3° - Les campagnes de Tunisie et d'Italie.

4° - Les armées de la victoire : 1^{re} armée, 2^e DB.

5° - Les militaires d'active dans la Résistance.

6° - La guerre d'Indochine.

7° - La guerre d'Algérie.

BON DE COMMANDE

Je soussigné :

Demeurant à :

Désir recevoir : exemplaires de l'abrégé d'histoire
militaire 1938-1962

Fait à le

Signature,

Ci-joint un chèque à l'ordre de l'A.S.A.F. - C.C.P. Paris 1462 71 W.

CONDITIONS : La participation aux frais est de 40 F + Frais de port. Les ouvrages sont disponibles au siège social : 138, bd. Haussmann - 75008 PARIS.

Plus la participation aux frais d'envoi :	7,40 F
pour 1 exemplaire	
pour 2 ou 3	10,90 F
pour 4 à 10	15,90 F

Remise à partir de 10 exemplaires : 10% - Conditions spéciales pour 100 et plus.

LES MILITAIRES

ETRE OFFICIER AUJOURD'HUI

Analyser *Les Militaires* de Destremau et Hélie est une tâche malaisée pour ceux qui s'estiment juges et parties, mais séduisante quand s'inscrit dans ces pages chaleureuses le souvenir d'une passée auquel on reste attaché avec le souhait d'un avenir meilleur pour *Les Militaires* de demain.

Avec leur dossier solide, sensibilisé aux événements, sympathique, les auteurs, le premier, ancien élève de Sciences Po. le second, sorti de l'Ecole Normale Supérieure et agrégé d'histoire, détectent les grandeurs et les faiblesses d'une caste si souvent décriée, mal aimée parce que mal comprise.

L'armée de papa n'est plus. La condition militaire s'est modifiée, adaptée aux exigences des temps modernes. Avec son nouveau programme, Saint-Cyr au caractère vieillot que cependant avait son charme a changé de visage. Que se soit pour les polytechniciens, les Bordaches ou les Cyrards, les orientations ont varié. L'armée de terre, de mer et des airs s'est diversifiée.

Il ne suffit plus à l'officier d'aujourd'hui de préparer des hommes au combat, de leur apprendre à tirer au Famas, à l'AA 52, au Milan, armes actuellement en service, leur travail se double d'un rôle social puisqu'il leur faut commander des appelés qui représentent environ 60% des effectifs de l'Armée de terre.

Aussi bien les défenseurs du corps blindé et des mécanisés que ceux tentés par l'aventure et «le sable chaud», tous sont attachés aux vraies valeurs du commandement, à ce qu'un contrôleur général appelle «une certaine forme de sacré».

De Coëtquidan à l'Ecole de Guerre, de l'Ecole Militaire Interarmes, l'E.M.I.A. à la prestigieuse F.A.R., la force d'action rapide, avec ses 47 000 hommes, les auteurs et inquisiteurs nous entraînent dans un passionnant parcours du combattant, une étude savamment programmée. Avec fierté, nous suivons nos guerriers aux prises avec leurs problèmes – très peu avec leurs revendications en comparaison avec d'autres métiers – leurs réactions et leurs souffrances dont la blessure de la guerre d'Algérie, mal cicatrisée, n'est pas la moindre.

En déplaçant leur projecteur sur nos différentes armes, en interrogeant de nombreux acteurs et participants de la fonction militaire, depuis les grands chefs à la stature reconnue jusqu'aux officiers et sous-officiers plus jeunes, «entrés dans la carrière», les auteurs nous introduisent dans un milieu où nos militaires seront toujours des cibles.

Quels que soient les événements d'un monde aux déconcertantes mutations, «Etre officier aujourd'hui» incite et prépare à devenir un officier demain.

Pierre GRENAUD

«UNE FRANCE DE TOUTES LES COULEURS»

La France a été une grande puissance coloniale. Il est exact qu'elle a pris possession de nombreux territoires parfois en s'imposant par la force, parfois en utilisant la négociation ou en répondant à l'appel à l'aide de populations menacées d'extermination.

Ces aventures Outre-Mer ont été complexes : à côté d'indéniables progrès pour la sécurité, la paix, l'hygiène, l'éducation, l'équipement, le développement socio-économique, le niveau de vie... Il y eut des abus et des exactions ; même s'il furent limités, il serait absurde de les nier.

Pour sa part, la présence française a fait assez de mal pour qu'on ne puisse en dire que du bien, mais surtout trop de bien pour qu'on en dise que du mal.

Après la II^e guerre mondiale, dans un grand élan généreux et utopique, il a été décidé de mettre fin au système colonial et de laisser les populations libérées s'administrer à leur gré.

Malheureusement la décolonisation n'a pas été un succès, elle a donné naissance au Tiers-Monde en proie aux guerres, aux affrontements religieux et ethniques, aux famines, aux épidémies, à l'arbitraire sanglant de potentats pour aboutir au sous-équipement, à l'endettement et aux exodes —types boat people— ou émigrations massives.

Il est urgent de trouver des solutions pour conjurer ces maux. Mais, pour cela, il faut, dans la clarté et la vérité, construire sur du réel, du solide, du vécu.

C'est à partir de ce remarquable capital de sympathie, de cette attraction réciproque qui se sont réalisés depuis des siècles entre les Français et les Populations d'Outre-Mer que l'on pourra réaliser sur place, sans déracinement et pour le plus grand profit de tous, une nouvelle formule d'association, mieux adaptée à l'évolution des mentalités et des techniques.

Ce livre s'adresse aux jeunes de France et d'Outre mer pour qu'ils comprennent mieux et qu'ils gagnent, ensemble, cette rude bataille pour la paix dans le monde.

BON DE COMMANDE

Je soussigné :

Demeurant à :

.....

Désir recevoir : exemplaires de l'abrégé d'histoire militaire 1938-1962

Fait à le

Signature,

Ci-joint un chèque à l'ordre de l'A.S.A.F. - C.C.P. Paris 1462 71 W.

CONDITIONS : Les ouvrages sont disponibles au siège social : 138, bd. Haussmann 75008 Paris à l'A.S.A.F. (Permanence l'après-midi de 14 h à 18 h) Tél. : (1) 42 25 48 43. Participation aux frais : de 1 à 4 exemplaires : 50 F l'unité, de 5 à 10 : 45 F, de 11 à 50 : 40 F, de 51 à 100 : 35 F, plus de 100 : 30 F.

N.B. : Ces prix s'entendent franco de port.

A.S.A.F. Association de Soutien à l'Armée Française.

AVIS DIVERS

EXPOSITION

Le Colonel (ER) Pierre GENTIL, docteur en histoire, Docteur en lettres, membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, Vice-Président des Ecrivains Combattants, Président de l'UNACITA donnera le jeudi 4 avril 1991 à 15 heures au Cercle Militaire Saint-Augustin à PARIS une conférence avec projection :

«2600 KILOMETRES AU MAROC»

LOIS ET DECRETS

DRAP TRICOLORE SUR LE CERCEUIL DES ANCIENS COMBATTANTS

Durant la Cérémonie des Obsèques d'un Ancien Combattant, un drapeau tricolore peut être placé, sans frais supplémentaire, sur le Cercueil du Défunt, soit à l'initiative d'une Association Locale d'Anciens Combattants, avec l'assentiment de la famille, soit à la demande de celle-ci. Dans la pratique, ce drapeau est fourni, soit par les Associations d'A.C., soit, le plus souvent, par la Mairie pour les petites Communes et par les Pompes Funèbres pour les Villes. On peut également remplacer le drapeau par un drapeau tricolore.

Conformément aux dispositions de la circulaire n° 423 du 10 octobre 1957 du Ministère de l'Intérieur, ce privilège est limité aux seuls Anciens Combattants titulaires de la carte du Combattant ou de la carte de Combattant Volontaire de la Résistance.

PRISONNIERS DU VIET-MINH

Le décret est sorti... mais il faut encore attendre la circulaire.

Il a fallu attendre près d'un an pour que le décret instituant le statut de prisonnier du Viêt-Minh soit publié au J.O. En page 11.961 du J.O. du 2 octobre (décret n° 90-881). Au cours des Assises de l'UFAC, le Groupement des combattants d'Indochine et TOE est intervenu pour que la «la circulaire d'application soit diffusée très rapidement».

Le décret précise que «la demande du titre de prisonnier du Viêt-Minh est adressée par les personnes mentionnées à l'art. 2 de la loi du 31 décembre 1980 susvisée : soit au directeur interdépartemental des A.C. et V.G. du lieu de résidence, si son auteur réside en métropole ; soit au ministre chargé des A.C. et V.G., le cas échéant par l'intermédiaire du consul de France dans les autres cas.

«Les ayants-cause mentionnés au même article sont le conjoint survivant, un descendant ou un ascendant.

«Art. 2. Il est créé auprès du ministre chargé des A.C. et V.G. une commission des prisonniers du Viêt-Minh composée de deux représentants du ministre chargé des A.C. et V.G. dont l'un est désigné pour en être président ; un représentant du ministre chargé de la Défense ; un représentant du ministre chargé du Budget et de quatre personnes possédant le titre de prisonnier du Viêt-Minh institué par l'article 1^{er} de la loi du 31 décembre 1989 susvisée, nommées par arrêté du ministre chargé des A.C. et V.G., sur proposition des associations nationales les plus représentatives d'anciens prisonniers du Viêt-Minh...»

(Extrait du Journal des Combattants du 27 octobre 1990).

LA TRANSPOSITION AUX PERSONNELS MILITAIRES DU PROTOCOLE D'ACCORD SUR LA REVALORISATION DES SALAIRES DANS LA FONCTION PUBLIQUE.

Au cours de la réunion de l'Assemblée Générale de L'Union Nationale de Coordination des Associations Militaires, dont fait partie la KOUMIA, les précisions suivantes ont été données quant à la transposition aux personnels militaires en activité et en retraite du protocole d'accord sur la revalorisation des salaires dans la fonction publique.

- Le principe de cette transposition est établi sans équivoque d'abord par l'article 19 de la loi du 13 juillet 1972, modifiée, portant statut général des militaires qui dispose que «toute mesure de portée générale affectant la rémunération de fonctionnaires civils de l'Etat est, sous réserve des mesures d'adaptation nécessaires, appliquée avec effet simultané aux militaires de carrière», ensuite par le protocole d'accord lui-même.

A ce stade, il est prématuré d'aller plus loin dans l'analyse des mesures. Il est toutefois certain que les mesures ayant pour effet d'augmenter les indices des échelons normaux bénéficieront aux retraités dans les conditions prévues par le code des pensions civiles et militaires de retraite.

- Le calendrier s'étalera sur 7 ans, ce qui laisse toute latitude pour la concertation. Il y aura donc là matière à débat à l'occasion des prochains C.S.F.M. et C.P.R.M.

Quant au contenu de ces mesures, il faudra, bien entendu, tenir compte de la spécificité du déroulement des carrières militaires en ayant le souci permanent de ne pas en bouleverser l'architecture. Les personnels militaires actifs et retraités devront par ailleurs bénéficier des mêmes mesures que les fonctionnaires et il ne faudra pas perdre de vue l'équilibre des rémunérations.

Dans cette perspective un certain nombre de grandes lignes peuvent être esquissées notamment l'amélioration de la situation des sous-officiers en début et en fin de carrière (indice terminal des majors) et, pour les officiers, une revalorisation indiciaire aux grades de capitaine et de lieutenant-colonel.

CROISIÈRE «RHIN ET DANUBE»

«Rhin et Danube» et le CEFI organisent une croisière en Méditerranée du 12 au 18 avril 1991.

«Toulon-Ajaccio-Bastia-Civitavecchia-Naples (Excursion à Cassino) l'île d'Elbe-Toulon».

Ecrire à Cadre Bleu, Croisière du Souvenir Rhin et Danube 91, 65-67, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, Tél. : 42.89.42.29.

ADDITIF ET RECTIFICATIF N° 7 DECEMBRE 1990

NOUVEAUX MEMBRES

- BOEDEC Alain Guillaume - 1922 - A.C.E.R.
14, bis rue de Blamont - 55100 VERDUN
Tél. : 29 86 63 13
- BRUN Michel Georges Louis - 1924 - Lt.-Cl. ER-AMI
7, boulevard des Jeux Olympiques
78000 VERSAILLES
Tél. : 39 50 86 31
- GERARD Maurice - 1928 - A.C.E.R. - 4 bis, avenue Victor Hugo
88500 MIRECOURT
- HONGROIS Marcel - AMI - 1924 - Retraité E.N. L'EGLUERE
85120 ANTIGNY - Tél. : 51 51 67 54
- HOUSSEMAND Hubert - 1925 - 39 Al, rue des Rochers
88400 GERARDMER
- MAILLOT Michel - 1928 - Goumier d'Honneur - 11, rue des Epenois
25350 BEAULIEU MANDEURE
- PIERRET Paul Arthur Ernest - 1927 - A.C.E.R. - 8, rue de l'Eglise
55100 CHAGNY-S/-MEUSE
Tél. : 29 84 35 00
- RICHARD Emile - S/Off. aux 3^e et 4^e G.T.M. - Cité du Bas
TROUGEMONT - 88120 BASSE SUR LE RUPT
- SALAUN Claude Henri - 1921 - Cne aux Goums et aux Al
Parc de Chalin
8, chemin de Chirpaz - 69130 ECULLY
Tél. : 78 43 33 02
- Mme TECOURT Elodjé - AMIE - 15, rue Auguste Conte
34000 MONTPELLIER

CHANGEMENTS D'ADRESSE

- Page 11 - BAROEN Paul - 1, Cours des Julliottes - 94700 MAISONS ALFORT
- Page 13 - BERARD Joseph - 31, avenue E. Bieckert - 06000 NICE
Tél. : 62 37 00 11
- Page 19 - CAMRUBBI Elie - 20, rue Jacques Prévert
66750 SAINT-CYPRIEN PLAGE
Tél. : 62 37 00 11
- Page 44 - HOUOT Emile - 43, boulevard Adolphe GARNIER
88400 GERARMER

Page 52 – LAMOISE Louis - 3, rue Gabriel Péri - 82000 MONTAUBAN

Madame de la PAILLONNE René - rue Ratonneau
84830 SERILNAN DU COMTAT

Page 55 – LEMPEREUR Marcel - Villa El-Zar - Lotissement Val OREA n° 79
83120 SAINTE-MAXIME

Page 61 – MARION Bernard - 8, allée du Pré Gibeciaux
91190 GIF SUR YVETTE

Page 69 – PAGE Robert - LANNERMARCH - 6, rue des Genêts
56950 CREARCH

Page 78 – ROBERT Henri - Résidence Richmon Hill
18, rue des Violettes - 37100 TOURS
Tél. : 47 42 56 80

RECTIFICATIF N° 5

– BOURLIEUX Roger - 12, place Léon Boyer - 37130 LANGEAIS

RECTIFICATIFS ET RADIATIONS

Page 8 – Rayer AUDOUX Edgar - décédé

Page 9 – Rayer AYMERIC Philippe - décédé

Page 14 – Mettre Mme BERTOT Veuve CE - 1913-1990

Page 22 – Rayer COADIC Louis - décédé

Page 23 – Mettre Mme COUMETOU Vve Col. 1920-1990

Page 28 – Rayer Mme DURAND Pierre - décédée

Page 39 – Mettre Mme GIRAUD Jean - Veuve Cne
Rayer GOUYMY Roger - décédé

Page 43 – Mettre Mme HEYRAUD Alphonse Veuve AC 1912-1990

Page 45 – Rayer Mme IMBERT - décédée

Page 60 – Rayer Mme MANGIN André

Page 62 – Mettre Mme MAZIN Henri - veuve AC 1916-1990

Page 64 – Rayer MULLER René - décédé

Page 71 – Rayer PINEL-PESCHARDIERE - décédé
Rayer PICHEVILLE André - décédé

Page 78 – Rayer RIVIERE Jean-Paul - décédé
Mettre Mme ROCH Louis - veuve Lt-Col 1901-1989

Page 85 – Rayer Mme TERMIGNON - décédée

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

MEMBRES D'HONNEUR FONDATEURS

Colonel CARRERE (†), colonel PICARDAT, colonel LUCASSEAU (†)

MEMBRES FONDATEURS

Michel AUNIS, Georges BOYER de LATOUR, Catherine COUSIN (née LUCASSEAU), François DELHUMEAU, Florence LECHAT (née de MAREUIL), Chantal L'HERITIER (née FEUGAS), Francine de LIGNIERES (née PICARDAT), Hélène LE GUOGUIEC (née de LIGNIERES), Max de MAREUIL, Michel PASQUIER.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Georges BOYER de LATOUR	Tél. : (16) 94.76.41.26
Vice-président	Anne BARTHELEMY	Tél. : (16) 93.24.14.65
Secrétaire générale	Antoinette-Marie GUIGNOT	Tél. : (1) 42.60.29.98
Secrétaire générale adjointe	Jacqueline MAURER	Tél. : (1) 45.06.69.36
Trésorier	Michel PASQUIER	Tél. : (16) 47.50.94.49
Trésorier adjoint	Jean BERTIAUX	Tél. : (16) 86.62.20.95
Administrateurs	Jean-Francis CARRERE	Tél. : (1) 60.08.01.40
	Cyril VILLERBU	S.P. 69 120/A
	Jacques PASQUIER	Tél. : (1) 42.53.72.91
	Simone LABATAILLE	Tél. : (1) 45.04.47.29
	Florence ESPEISSE	
	Robert COUDRY	Tél. : (1) 43.26.70.96

Cotisation : 100 F.

Chèque à libeller au nom de :

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

et à adresser à :

Georges BOYER de LATOUR, président,
Les Touos du Puits-Neuf, route de Mons,
Callian, 83440 Fayence.

Abonnement au *Bulletin de la Koumia* 130 F.

Chèque à adresser à :

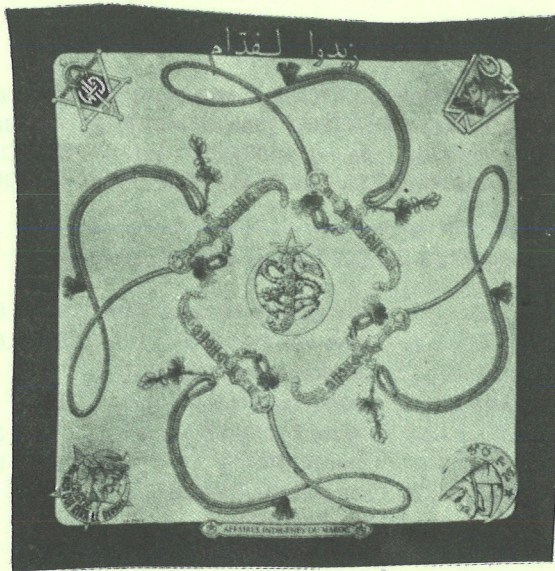
LA KOUMIA,
23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011, Paris.

LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des Goums marocains, existe en trois tons :

- fond sable et bordure bleue;
- fond blanc et bordure bordeaux.

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 500 F plus 30 F de frais d'envoi en province.



Philippe POULIN

MASSEUR KINESITHERAPEUTE

diplômé d'Etat

Agréé par la Sécurité sociale

160, Grande-Rue

Tél. : 46.26.19.49 92310 SEVRES